

# Notes sur la première épître à Timothée

---

ME 1895 page 111

Notes sur la première épître à Timothée .....	1
Chapitre 1.....	1
Chapitre 2.....	7
Chapitre 3.....	13
Chapitre 4.....	21
Chapitre 5.....	29
Chapitre 6.....	39

## Chapitre 1

Dans les épîtres à Timothée et à Tite, Dieu est présenté sous son caractère de Dieu Sauveur. Aussi y trouvons-nous, et dans la première épître à Timothée tout spécialement, l'administration de la grâce envers *tous* les hommes. C'est pourquoi aussi l'oeuvre de Christ y est montrée surtout sous son caractère de propitiation: «Il s'est donné lui-même en rançon pour *tous*» (1 Timothée 2: 6); «la grâce de Dieu qui apporte le salut, est apparue à *tous les hommes*» (Tite 2: 11, et aussi 3: 4). Dans les évangiles, au contraire, le Seigneur dit à *ses disciples* qu'il est venu donner sa vie en rançon pour *plusieurs* (Matthieu 20: 28; Marc 10: 45). Aussi, dans l'épître que nous étudions, le témoignage chrétien devant le monde est-il en rapport avec ce caractère de Dieu Sauveur: il faut prier pour *tous* les hommes et pour *tous* ceux qui sont haut placés, parce que notre Dieu Sauveur veut que *tous* les hommes soient sauvés.

Les épîtres à Timothée et à Tite ont aussi un caractère particulier, résultant de ce que ces deux hommes de Dieu occupaient une place supérieure parmi les serviteurs du Seigneur. Ils étaient des délégués de l'apôtre, lui obéissant, allant où il leur disait et exécutant ses ordres. Pour cette raison, ces épîtres renferment des directions particulières pour l'exercice du ministère, ce qui ne veut pas dire que les principes qui s'y trouvent ne soient pas applicables aussi à la marche de tout chrétien.

Le chapitre 16 de la première épître aux Corinthiens nous montre les différents degrés de service pour le Seigneur. D'abord, il y a l'apôtre revêtu de son autorité comme tel, autorité reçue directement du Seigneur, «établi prédicateur et apôtre et docteur des nations» (2 Timothée 1: 11). Ensuite vient Timothée, son associé dans le service, son lieutenant, pour ainsi dire, qui s'occupe de l'oeuvre comme lui-même (1 Corinthiens 16:

10). Puis nous trouvons Apollos, ouvrier indépendant, libre de ses mouvements sous la dépendance du Seigneur, pour accomplir ce qu'il juge convenable. Il ne voulait pas aller à Corinthe pour le moment: il avait ses raisons. En dernier lieu, on trouve la famille de Stéphanas qui s'était vouée au service des saints.

(Versets 1, 2). Paul donc se présente ici comme apôtre ou envoyé de Jésus Christ, pour annoncer l'Évangile, mais c'est par le commandement de notre Dieu Sauveur et du Christ Jésus, notre espérance. Le Dieu Sauveur et Christ, notre espérance, sont associés pour cette œuvre bénie, mais c'est Jésus Christ, le Seigneur, qui adresse l'appel à Paul et qui l'envoie. Le Dieu Sauveur est en rapport avec tous; il veut que *tous* les hommes soient sauvés: le Christ Jésus est l'espérance des fidèles — l'objet et le fondement de toute notre espérance.

Quelque excellent serviteur que fût Timothée — lui le véritable enfant de Paul dans la foi, titre qui exprime toute l'affection et la confiance de l'apôtre à son égard, le lien qui les unissait — il avait cependant besoin de la miséricorde. Elle lui est souhaitée avec la grâce et la paix. La miséricorde est le sentiment du cœur de Dieu envers ses créatures faibles et dans l'infirmité (voyez Hébreux 4: 15, 16). Or le chrétien individuellement, si honoré soit-il par le Seigneur, est dans la faiblesse et l'infirmité ici-bas, et ainsi il a toujours besoin de miséricorde. Une assemblée de Dieu, vue comme telle dans son caractère divin, est dans un état parfait en soi; c'est pourquoi la miséricorde n'est pas mentionnée dans l'adresse des épîtres aux assemblées, mais seulement la grâce et la paix.

(Versets 3 et 4). Ces versets, auxquels se relient les versets 5 et 18, nous fournissent la preuve que Timothée était bien délégué de l'apôtre. Celui-ci l'avait prié de rester à Ephèse en lui donnant ou lui confiant un mandat (une ordonnance, versets 5 et 18). C'était de veiller sur l'enseignement de certaines personnes. A Ephèse, comme en d'autres endroits, tendaient déjà à s'introduire «des loups redoutables» et «des hommes annonçant des doctrines perverses» (Actes des Apôtres 20: 29, 30). Timothée doit ordonner à ceux qui enseignaient de se garder de présenter des doctrines étrangères à la vérité chrétienne, doctrines qui sont le fruit de l'imagination, des raisonnements et des spéculations de l'homme sur des choses qu'il ne connaît pas. Il les qualifie de «fables et généalogies interminables», sans que nous puissions déterminer exactement ce que c'était; mais Timothée le savait, et nous pouvons savoir aussi et discerner par le moyen de la Parole les enseignements étrangers à la vérité. Un de leurs caractères est d'engendrer des disputes, des discussions sans utilité pour l'âme, sans édification pour le cœur, sans rien qui glorifie Dieu. Ceux qui enseignent ces choses, entravent l'administration de Dieu, qui est par la foi, et non par les vains raisonnements de l'esprit de l'homme. En effet, ce qui nous est administré de la part de Dieu, l'Évangile, ne l'est pas en paroles de sagesse humaine, mais «en démonstration de l'Esprit et de puissance, afin que notre foi ne repose pas sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu». C'est ce que Dieu nous a révélé par son Esprit, et «non point en paroles enseignées de sagesse humaine, mais en paroles enseignées de l'Esprit» (1 Corinthiens 1 et 2). Telle est l'administration de Dieu, qui est par la foi.

(Verset 5). L'apôtre interrompt ici la phrase qu'il avait commencée pour exprimer ce qu'il a dans son cœur; il a hâte de montrer le but, la fin, le résumé de l'ordonnance, ou du mandat, dont Timothée est chargé, et combien il est simple! C'est «l'amour qui procède d'un cœur pur et d'une bonne conscience et d'une foi sincère» L'amour est l'accomplissement de la loi; il est la preuve de la vie de Dieu dans l'âme (Romains 13: 9, 10; 1 Jean 4: 7). Mais il n'est compatible qu'avec un cœur *pur*, non partagé, tout entier pour son divin objet, exempt de mauvais motifs: le vase qui doit contenir l'amour a besoin d'être vidé de toute autre chose; il est devant Dieu dans la jouissance du bien. A cela se joint donc nécessairement une bonne conscience, car le cœur pur devant Dieu ne saurait tolérer le péché; il jouit de la paix avec Dieu et ainsi se confie entièrement à lui: il a une foi sincère, une foi que le doute ne trouble point. Ces trois choses, dépendant l'une de l'autre, lorsqu'elles existent dans l'âme, la mettent en état de jouir de l'amour et d'aimer «dans la vérité» (2 Jean 1). Un cœur qui n'est pas pur, trouble la conscience, empêche la communion avec Dieu, et laisse entrer la défiance à l'égard de Dieu. Il n'est pas heureux, ne jouit pas de l'amour et ne peut l'exercer. Là, au contraire, où existe cet heureux état d'âme, avec la confiance en Dieu, il y a aussi la dépendance à l'égard de ce qu'il a révélé, de sorte que les vérités de la foi sont possédées dans toute leur pureté et sont enseignées de la même manière.

(Versets 6, 7). Quelques-uns, parmi les chrétiens, s'étaient écartés de l'amour et de la foi sincère d'un cœur pur et, dans leurs vaines discussions, s'étaient érigés en docteurs de la loi, sans en avoir saisi la vraie nature, sa portée et son but. Ce sont ces judaïsants que partout Paul rencontrait sur son chemin et qui renversaient l'Évangile (voyez toute l'épître aux Galates).

(Verset 8). Le chrétien, instruit par la parole de Dieu, peut seul dire: «Nous savons que la loi est bonne» (voyez Romains 7: 12), parce qu'il a appris ce qu'elle est en réalité et dans quel but elle a été donnée. Seul il peut établir la loi (Romains 3: 31), et en revendiquer la sainteté et l'autorité par le fait qu'il n'est plus sous la loi. Le Juif ne le pouvait pas, ceux qui se placent sous la loi ne le peuvent pas davantage, parce que, pour eux, la loi est nécessairement un ministère de mort et de condamnation.

(Versets 9, 10). L'apôtre va donc nous montrer ici le juste ou légitime usage de la loi. «La loi n'est pas pour le *juste*». Le vrai chrétien peut seul revendiquer ce titre. Il est juste par l'oeuvre de Christ, ainsi la loi n'est plus contre lui. En Galates 5: 23, l'apôtre, parlant du fruit de l'Esprit, dit: «Contre de telles choses, il n'y a pas de loi». La loi est contre le péché — dont les caractères sont tracés ici — de sorte que l'usage légitime que le chrétien peut en faire, c'est de s'en servir pour convaincre de son état de péché celui qui n'est pas juste par Christ. La loi condamne donc tous ceux qui sont coupables des péchés énumérés ici, mais l'apôtre ajoute: «Et s'il y a quelque autre chose qui soit opposée à la saine doctrine». On peut s'étonner de voir ce mot de «doctrine», en rapport avec ce qui semble purement moral. C'est que jamais dans l'Écriture, la sainteté n'est séparée de la vérité (Ephésiens 4: 24); l'erreur et le péché vont ensemble; la saine doctrine ne comprend donc pas seulement

un sain enseignement, mais les saines conséquences morales qui en résultent (voyez Tite 2: 10, etc). Nous pouvons encore remarquer que les six premiers péchés nommés sont contre Dieu et les choses saintes; les autres sont contre le prochain, suivant ainsi l'ordre des deux tables de la loi.

(Verset 11). L'apôtre passe de la loi à la grâce elles sont ainsi mises en contraste; leur place respective est montrée. La saine doctrine est établie par l'Evangile confié à Paul. Quel précieux dépôt! C'est en effet l'Evangile de la gloire du Dieu *bienheureux*. Remarquons d'abord ce mot *bienheureux*. Les titres donnés à Dieu dans cette épître sont bien remarquables. Outre celui que nous venons de voir, nous trouvons le Dieu Sauveur, le Roi des siècles, l'Incorruptible, Invisible, le Dieu vivant, le Conservateur des hommes, tout ce qui indique sa grandeur, sa félicité propre et sa grâce, qui veut introduire les hommes sauvés dans sa gloire et son bonheur. C'est là l'Evangile que Paul annonçait. Les Juifs donnaient à Dieu le titre de Dieu bienheureux ou le Béni. Le souverain sacrificateur demande à Christ: «Es-tu le Fils du Béni?» (Marc 14: 61).

En se souvenant de la manière dont Saul, devenu Paul, fut amené à la foi, on comprend qu'il donne à l'Evangile qui lui est confié pour qu'il l'annonce, le titre «d'Evangile de la gloire du Dieu bienheureux». Il fut terrassé sur le chemin de Damas par la vue de la gloire, et il reçut la révélation que les chrétiens sont un avec Christ dans la gloire; le point de départ de son ministère a donc été la gloire. Aussi la gloire de Christ revient-elle souvent dans son enseignement (2 Corinthiens 3: 18; 4: 4, 6).

(Verset 12). Cette pensée que l'Evangile de la gloire du Dieu bienheureux lui a été confié, ramène le coeur de l'apôtre vers Celui duquel il tient sa mission, qui l'a établi dans le service, ayant estimé qu'il serait fidèle, et qui, pour accomplir ce service, l'a fortifié. Mission, fidélité et force, il fait tout remonter à Christ comme source, et il lui en rend grâces. Que les ouvriers du Seigneur prennent exemple sur Paul.

(Verset 13). En même temps, l'apôtre est conduit à se rappeler quel il était quand le Seigneur est venu l'appeler. Il fait ainsi ressortir par *un fait* — sa conversion et son appel au ministère — l'excellente grandeur de la grâce de Dieu, toute gratuite envers le pécheur, même le plus grand. Quel contraste avec la loi que Saul avait voulu établir par sa propre justice. En présence de la gloire, il s'est vu tel qu'il était et nous le décrit avec une profonde humilité. Il se montre lui-même à nous comme un spécimen de la haine profonde de l'homme contre Christ (Jean 15: 24), haine qui avait porté sa nation à crucifier le Seigneur de gloire, et qui l'avait poussé lui-même à le persécuter dans la personne de ses disciples. Il se nomme un blasphémateur, un persécuteur et un outrageux (ou homme violent), et ce qu'il dit de lui-même devant le roi Agrippa fait ressortir avec force ces qualifications: «J'ai pensé en moi-même qu'il fallait faire beaucoup contre le nom de Jésus le Nazaréen: ce que j'ai fait aussi dans Jérusalem; et j'ai enfermé dans les prisons plusieurs des saints;... et quand on les faisait mourir, j'y donnais ma voix (Actes des Apôtres 7: 58; 8: 1, 3); et souvent dans toutes les synagogues, en les punissant, je les contraignais de blasphémer; et, transporté de fureur contre eux, je les persécutais même jusque dans les villes étrangères» (Actes des

Apôtres 26: 9-11). Nous le voyons, il ne s'épargne point; la grâce même dont il a été l'objet, lui montre la profondeur de l'abîme où il était. Mais, dit-il, «miséricorde m'a été faite». Dieu a eu pitié de lui; il n'attribue rien à lui-même dans cette oeuvre de salut. Tout vient du coeur de Dieu. La seule chose qu'il ajoute, c'est: «parce que j'ai agi dans l'ignorance, dans l'incrédulité». Paul, par ces paroles, ne veut nullement s'excuser. L'ignorance où il était, rendait possible qu'il fût pardonné, comme Jésus le dit: «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font» (Luc 23: 34). S'il eût été blasphémateur, outrageux et persécuteur d'un Christ qu'il eût reconnu comme tel, il n'aurait pu trouver miséricorde. Son incrédulité aggravait sa culpabilité; n'y avait-il pas eu des preuves convaincantes de la résurrection de Christ? La mort glorieuse d'Etienne dont il avait été témoin, n'aurait-elle pas dû porter la conviction dans son âme? Mais, comme les sacrificateurs et le sanhédrin, il avait résisté à l'Esprit Saint. Il ne veut donc pas atténuer son péché, mais d'autant plus exalter la grâce qui est venue dissiper les ténèbres de son ignorance, et l'amener à la foi en Celui qu'il persécutait. Remarquons, en passant, que cet état d'ignorance et d'incrédulité à l'égard de Dieu et de Christ, est celui de l'homme naturel (Ephésiens 4: 17; 2 Corinthiens 4: 3, 4).

(Verset 14). Tel était l'état de Paul; mais plus sa culpabilité était grande, plus la grâce s'est montrée puissante. Oui, la grâce de Dieu surmonte l'hostilité la plus invétérée de l'homme. Dans le cas spécial de l'apôtre, elle a surabondé, comme c'est le cas, en général, pour l'homme d'autant plus coupable qu'il a reçu davantage (voyez Romains 5: 20). Et cette grâce surabondante a produit en Paul, au lieu de l'incrédulité, la foi; au lieu de la haine et de la violence, l'amour qui est dans le Christ Jésus. Tout est toujours rapporté à Christ comme étant la source de toute bénédiction, aussi bien que l'objet pour le coeur.

(Verset 15). Précieux verset qui contient l'affirmation si positive que Jésus est venu, comme il le dit lui-même, chercher et sauver ce qui était perdu (Luc 19: 10); affirmation sortant du coeur de l'apôtre qui a fait l'expérience de ce salut parfait! Parole d'une certitude absolue que l'Esprit de Dieu met sous la plume de l'écrivain inspiré qui en savoure tout le prix, et qui rappelle celles-ci que nous trouvons dans l'Apocalypse, lorsque nous y est montré le glorieux résultat du salut: «*Ecris*, car ces paroles sont certaines et véritables» (Apocalypse 21: 5; 22: 6). Et cette certitude divine fait qu'elle est digne de toute acceptation, digne d'être acceptée par tous les pécheurs avec un coeur reconnaissant, sa certitude étant confirmée par l'exemple de Paul, *le premier des pécheurs*. Il a été, pour ainsi dire, à la tête, le chef de file de ceux qui ont manifesté leur haine violente contre Christ, et cependant il a été un objet de la grâce; il a trouvé le salut. C'est dans ce sens et dans un sentiment de profonde humiliation qu'il s'appelle le premier des pécheurs. Il ne faut voir dans ces paroles aucune exagération. Paul revient plus d'une fois sur sa vie passée, alors qu'il était l'adversaire de Christ (Galates 1: 13; Philippiens 3: 6; 1 Corinthiens 15: 9). Il est bon que nous aussi, nous ne perdions pas de vue l'état de péché d'où la grâce nous a tirés. Mais combien, pour les ouvriers du Seigneur, il est précieux d'avoir à présenter aux pécheurs cette parole certaine et digne de toute acceptation, la parole de la grâce qui surabonde!

(Verset 16). Au verset 13, Paul indique la raison pour laquelle miséricorde lui a été faite; ici, il indique le but que Dieu avait en agissant ainsi envers lui. C'était afin qu'il fût un exemple de la patience de Christ envers ceux qui le rejettent, afin que l'on pût voir en lui, Paul, un modèle de la grâce que Dieu veut exercer envers tous ceux qui viennent à croire en Jésus Christ pour la vie éternelle. S'il a été à la tête des pécheurs à cause de sa haine contre le Seigneur — le *premier* des pécheurs — il est aussi à la tête de ceux que la grâce sauve: «en moi, le *premier*», dit-il. Cela est vrai pour les Juifs, à l'avenir; mais il est aussi un exemple pour chaque cas particulier. Tout pécheur repentant peut dire: si Dieu a fait grâce au premier, au plus coupable des pécheurs, ne me fera-t-il pas grâce aussi?

(Verset 17). Paul, rempli de la pensée de la grâce qui lui a été faite, donne gloire au Dieu qui en est l'Auteur. Il l'exalte en lui donnant des noms qui lui appartiennent en dehors de ceux qu'il a pris dans ses relations avec les hommes. Ce n'est pas l'Eternel, ce n'est pas le Père; c'est le Dieu dont la Majesté est suprême et qui, dans sa souveraine grâce, sauve l'homme pécheur; c'est le Roi des siècles, qui domine sur les âges de l'éternité, qui dans l'éternité passée a conçu ses conseils de grâce, qui dans les siècles actuels les accomplit, et dont l'éternité à venir verra les glorieux résultats. C'est l'Incorruptible dont les desseins d'amour ne changent point; l'Invisible dont les pensées sont insondables: c'est à ce Dieu que l'apôtre donne gloire. A lui sera la louange à jamais! Il est bon de conserver dans nos âmes le sentiment de la Majesté du Dieu que nous servons. Cela imprime un saint respect qui n'ôte rien à la liberté et à la jouissance de nos relations avec lui comme Père.

(Verset 18). L'apôtre revient au mandat qu'il avait confié à Timothée (versets 3 et 5), et que celui-ci avait à remplir à Ephèse. Ce n'était pas de son propre mouvement que Paul avait donné cette mission à Timothée, son enfant dans la foi. Il y avait eu des prophéties — nous ne savons de quelle manière elles avaient été rendues — par lesquelles le Seigneur désignait Timothée pour un service spécial (voyez 1 Timothée 4: 14). C'était donc basé sur elles et avec une autorité que Dieu lui donnait ainsi, qu'il pouvait combattre le bon combat contre les ennemis que Paul lui avait signalés. L'apôtre les lui rappelle pour le fortifier et l'encourager dans ce service. Nous savons que Timothée avait besoin de ces encouragements.

(Versets 19, 20). Mais pour combattre ainsi, il fallait garder la foi et une bonne conscience. La foi ici est la doctrine chrétienne, l'ensemble des vérités qu'elle présente; mais non pas comme reçue dans l'intelligence seulement, mais agissant dans l'âme comme vérité révélée de Dieu. Elle est comme le gouvernail qui empêche le chrétien d'être jeté sur les écueils de l'erreur. Mais pour garder la foi, pour que le gouvernail puisse servir, une bonne conscience est nécessaire. S'il y a en nous quelque chose qui ne soit pas jugé, nous ne pouvons pas être en communion avec Dieu, et l'ennemi aura prise sur nous, la porte lui est ouverte. L'erreur n'est jamais indépendante d'une disposition morale qui lui a permis de s'introduire. La bonne conscience est comme une ancre qui nous maintient près de Dieu. L'intelligence est ainsi gardée dans la vérité; la foi ne subit point d'atteinte. Dans le cas contraire, on ne voit plus la route, l'esprit s'égaré sous la séduction de Satan, la saine

doctrine n'est pas maintenue, et l'on peut ainsi aller jusqu'à des pensées blasphématoires, comme Hyménée et Alexandre; on fait naufrage quant à la foi. La garantie pour être maintenu dans la vérité, c'est donc une bonne conscience.

Hyménée et Alexandre n'ayant point gardé une bonne conscience, avaient écouté Satan. Trompés par lui, et suivant les faux raisonnements de leur esprit placé sous son influence, ils s'étaient écartés de la saine doctrine, avaient enseigné l'erreur, et avaient été jusqu'à blasphémer, soit contre la vérité, soit, contre Dieu et Christ, dans les principes de leur enseignement. Paul, revêtu de son autorité apostolique, les livre à Satan pour qu'ils apprennent à ne plus blasphémer: terrible discipline! Livrer à Satan était un acte personnel de l'apôtre. Une assemblée, en excluant un coupable, ôte du milieu d'elle le méchant, mais cet acte n'est pas le livrer à Satan, bien qu'une fois dehors, il se trouve dans le domaine où Satan exerce son pouvoir. Mais livrer à Satan pour la destruction de la chair était l'acte propre de l'apôtre. Ces deux hommes ont été livrés à Satan, à la puissance de l'ennemi, en dehors de l'abri de l'Eglise où Satan ne peut entrer. C'est afin qu'ils *apprennent* à ne plus blasphémer. La discipline, si horrible soit-elle, souffrances du corps ou de l'âme, avait pour but leur bien, pour objet de les ramener. Il en était de même de l'incestueux à Corinthe (1 Corinthiens 5); c'était pour la destruction de la chair que l'apôtre avait jugé de livrer un tel homme à Satan, afin que l'esprit fut sauvé dans la journée de notre Seigneur Jésus Christ. Toutefois il n'est pas dit que la chose ait été exécutée, et cela est peu probable, l'assemblée ayant fait son devoir en excluant le coupable; et la seconde épître nous apprend que cet homme n'a pas tardé à être relevé, et que même l'apôtre intercède pour lui. Mais ici, Hyménée et Alexandre ont été effectivement livrés à Satan. Ce sont les deux seuls cas dans les épîtres où il soit parlé de cet acte de discipline, c'est-à-dire ici, 1 Timothée 1: 20, et 1 Corinthiens 5.

Il ne semble pas, hélas! que cette discipline ait profité à ce deux hommes. Dans la seconde épître, nous voyons Hyménée, joint à Philète, enseigner que la résurrection a déjà eu lieu et renverser la foi de quelques-uns; et Alexandre s'opposer fortement à Paul (2 Timothée 2: 17; 4: 14, 15).

Dans l'assemblée, en gardant la foi et une bonne conscience, on est à l'abri, gardé contre la puissance de l'ennemi, au bénéfice de la victoire que le Seigneur a remportée sur lui. Si l'on est mis dehors, on se trouve dans le domaine où Satan exerce son pouvoir, et quelle défense a-t-on, jusqu'à ce que, dans une vraie humiliation, on soit restauré?

## Chapitre 2

(Verset 1). L'apôtre rentre ici dans ses instructions relatives au caractère que doivent revêtir au milieu des hommes les saints, comme témoins du Dieu Sauveur. «J'exhorte donc, etc.; ce *donc* se rattache au verset 3 du chapitre 1, et aussi aux versets 11 et suivants, qui parlent du salut des pécheurs. Dieu, dans ses voies de grâce, telles que l'Evangile nous les présente, s'intéresse à tous les hommes (voyez Jean 3: 16; 4: 14, etc.; Tite 3: 4). La connaissance d'un Dieu qui aime tous les hommes et veut leur salut, était étrangère, même

aux Juifs, qui n'avaient pas su voir cette vérité dans les Ecritures de l'Ancien Testament, bien qu'elle s'y trouve. Ils ne voyaient qu'eux seuls, comme ayant droit à la faveur de Dieu; pour eux, tous les autres en étaient exclus. Mais maintenant la grâce se révèle clairement comme s'étendant à tous (Tite 2: 11), et les chrétiens sont appelés à répondre à ce caractère de Dieu à qui aucun homme n'est indifférent. Privilège bien grand et bien précieux d'avoir ainsi communion avec Dieu dans ce sentiment de son coeur! Cela encourage bien à suivre l'exhortation de l'apôtre: «J'exhorte donc, *avant toutes choses*, à ce que l'on fasse des supplications, des prières, des intercessions, des actions de grâces *pour tous les hommes*». Remarquons combien cette exhortation nous est nécessaire. Bien que chrétiens, l'égoïsme naturel à nos coeurs nous porte aisément à jouir de nos privilèges, sans penser aux autres. Ici, nous sommes appelés à embrasser dans nos coeurs *tous les hommes*, priant pour eux en vue de leur salut (verset 4). C'est le vrai esprit missionnaire. Cette parole aussi est remarquable: «*avant toutes choses*»; avant les prédications, les appels, les avertissements adressés aux pécheurs, le coeur qui, en communion avec Dieu, désire ardemment le salut des hommes, s'adresse dans ce but à Celui qui est la source de toute grâce efficace. Peut-être les chrétiens, en général, et les serviteurs du Seigneur plus particulièrement, ne se souviennent-ils pas assez de cette recommandation. Remarquons encore que l'apôtre mentionne les prières, les supplications, les intercessions et les actions de grâces, comme devant être présentées à Dieu pour tous les hommes. Les *prières* sont les demandes en général; nous avons à y persévérer. Les *supplications* ont un caractère plus positif et plus instant. Elles supposent la ferveur, l'ardent désir, et sans doute c'est pour cela que l'apôtre les place en première ligne. Les *intercessions* expriment que nous sommes devant Dieu comme sacrificateurs, pour plaider la cause des hommes pécheurs et demander leur conversion. Et à cela, les chrétiens joignent *les actions de grâces*, qu'ils font monter vers Dieu pour le remercier de sa bonté envers les hommes qui ne veulent ou ne savent pas le faire eux-mêmes. Quelle position élevée et bénie les chrétiens occupent ainsi dans le monde! Si nous savions seulement mieux le comprendre et agir en conséquence!

(Verset 2). «Pour les rois, et pour tous ceux qui sont haut placés, afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté». Au milieu du désordre introduit dans le monde par le péché, les rois et les autorités ont été établis de Dieu pour gouverner, maintenir l'ordre extérieur et réprimer le mal (Romains 13: 1-6). C'est une grande responsabilité; ils peuvent beaucoup pour le bien et le mal, et peuvent facilement être entraînés de ce dernier côté. Au temps où l'apôtre écrivait, c'était certes le cas. C'est donc en faveur des fidèles que Paul exhorte à prier pour les rois et ceux qui sont établis en dignité, afin que Dieu leur donne la sagesse pour bien gouverner, et qu'il dispose leur coeur à maintenir avec équité l'ordre qui permettra aux saints de mener une vie paisible et tranquille, sans être molestés ou persécutés, et à réaliser leur témoignage en toute piété et honnêteté, en vivant «dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement» (Tite 2: 12). La recommandation de prier pour les autorités n'est pas relative à leur conversion; cela se trouve dans le premier verset. Ceux qui exercent le pouvoir sont compris sous ce rapport dans l'expression «tous les hommes».



(Versets 3, 4). «Car cela est bon et agréable devant notre Dieu Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité». Quel beau nom que celui que l'apôtre, écrivant par l'Esprit Saint, donne ici à Dieu; comme cela révèle bien son caractère de miséricorde et de grâce! Il rappelle ce magnifique passage d'Esaïe, où Jéhovah est présenté sous le même caractère: «Hors moi il n'y a pas de Dieu; — de Dieu juste et sauveur, il n'y en a point, si ce n'est moi. Tournez-vous vers moi, et soyez sauvés, vous, tous les bouts de la terre» (Esaïe 45: 21, 22). En priant pour tous les hommes, les fidèles reconnaissent et honorent le caractère du Dieu Sauveur et entrent dans ses pensées. Ils font ainsi une chose bonne et agréable devant lui. C'est dans ses voies de grâce que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité touchant sa personne, celle de Christ et le salut. Tout est prêt de la part de Dieu pour qu'ils aient part au salut et à la lumière dans la vérité. Le sang de Christ a ouvert la porte pour tous. Si les hommes n'y répondent pas, c'est à eux seuls, à leur propre volonté qui refuse ce que Dieu leur offre, qu'ils doivent attribuer leur ruine finale. «Vous ne voulez point venir à moi pour avoir la vie», dit le Seigneur aux Juifs (Jean 5: 40).

(Verset 5). «Car Dieu est un, et le Médiateur entre Dieu et les hommes est uni l'homme Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous». Deux grandes vérités nous sont présentées ici. La première, *l'unité de Dieu*, vérité fondamentale du judaïsme, proclamée partout dans l'Ancien Testament, en opposition avec l'idolâtrie générale à laquelle les hommes s'étaient adonnés, et du milieu de laquelle Dieu avait tiré Israël: «Ecoute Israël: L'Eternel, notre Dieu, est un seul Eternel». Ce peuple devait être le témoin de cette vérité dans le monde. La seconde vérité est qu'entre ce Dieu unique et les hommes, il y a un Médiateur et un seul, l'Homme Christ Jésus. Vouloir, comme l'église romaine, établir d'autres médiateurs, c'est se mettre en formelle opposition avec l'Ecriture. La grande vérité de l'unité de Dieu n'était pas suffisante pour mettre l'homme en relation avec Dieu, pour fournir à l'homme une entrée auprès de ce Dieu saint. Même entre Dieu et son peuple terrestre Israël, il fallait un médiateur, Moïse, pour lui donner la loi. Mais maintenant, pour mettre l'homme — tous les hommes — en relation avec lui-même selon ses pensées de grâce, Dieu nous présente, dans sa Parole, cette seconde vérité qui caractérise le christianisme: «Il y a un seul Médiateur entre *Dieu* et *les hommes*: l'Homme Christ Jésus».

Le Médiateur est un homme; il fallait qu'il le fût et l'apôtre, pour le faire ressortir, accentue ici *l'humanité* de Christ, bien que nous ne puissions jamais faire abstraction de sa nature divine. Comme l'a dit quelqu'un: «Sans quitter l'infini de la divinité de sa nature, et dans la force de son amour, il descendit ici-bas, prit part, dans la nature humaine, à toutes les souffrances de l'humanité, et entra dans toutes les circonstances où le cœur de l'homme pouvait être blessé, opprimé et découragé, ou accablé sous le mal». Le Médiateur est donc un homme, semblable à nous en toutes choses, à part le péché. Une seconde chose nous est présentée comme caractérisant le Médiateur et se rattachant à son humanité. Pour nous mettre en relation avec Dieu, pour que nous puissions approcher de

lui et nous tenir en sa présence selon sa justice, il fallait que notre culpabilité fût ôtée, et l'Homme Christ Jésus «s'est donné lui-même en rançon pour tous». Ainsi, de toutes manières, le Médiateur devait être un homme, soit pour souffrir et mourir à notre place, et ainsi nous rendre propres pour la présence de Dieu et nous ouvrir l'accès près de lui; soit pour connaître nos besoins, y entrer et sympathiser avec nous, ce qu'il fait encore maintenant dans le ciel; soit pour nous représenter devant Dieu, en même temps qu'il nous le révèle dans toute sa grâce, sa compassion, sa tendresse et cette merveilleuse condescendance qui, en tout temps, dans toutes les circonstances, nous le rend accessible. Il est parfait Médiateur entre un Dieu saint et juste et l'homme pécheur, pour lequel il s'est donné en rançon.

Mais remarquons que, selon le caractère de l'épître et le nom donné à Dieu — Dieu Sauveur — il s'est donné en rançon *pour tous*; non pour un peuple particulier, mais pour tous les hommes quels qu'ils soient, Juifs ou gentils. Par le sacrifice de lui-même, il a ouvert à tous les hommes l'accès auprès de Dieu. Il a établi ainsi un terrain où l'homme pécheur et Dieu peuvent se rencontrer, selon ce qu'il disait: «Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre (sur la croix), j'attirerai *tous les hommes* à moi» (Jean 12: 32). L'apôtre dit aussi: «Par une seule justice, les conséquences de cette justice furent envers *tous les hommes* en justification de vie» (Romains 5: 18). Et encore: «Il est mort *pour tous*» (2 Corinthiens 5: 14). Jean dit aussi: «Il est la propitiation pour *le monde entier*» (1 Jean 2: 2).

Mais n'oublions pas que ce n'est pas uniquement dans son oeuvre de grâce accomplie sur la croix que Christ est Médiateur. De toutes manières il s'est placé entre Dieu et l'homme en faveur de celui-ci. Sa médiation embrasse un domaine immense, celui de tous les besoins de créatures coupables, ruinées, faibles, misérables, infirmes et souffrantes, comme nous le sommes ici-bas. Il est un homme, et son coeur comprend tout ce qui peut peser sur nos coeurs. «C'est l'Homme, le Christ Jésus, qui est notre Médiateur; il n'y a personne qui soit aussi près de nous, personne qui soit venu aussi bas, et qui soit entré comme lui, avec une force divine, dans les besoins et tous les besoins de l'homme. La conscience est purifiée par son oeuvre, le coeur soulagé par ce qu'il était et ce qu'il est toujours. Il n'y en a qu'un de Médiateur; il n'est besoin que de lui seul. Penser à un autre, ce serait lui ravir, à lui, sa gloire — à nous, notre parfaite consolation. Sa venue d'en haut, sa nature divine, son sang, le fait qu'il vit maintenant comme homme pour nous dans le ciel, tout le désigne comme seul et unique Médiateur».

Remarquons encore que déjà avec son peuple terrestre, Israël, c'était Dieu, et non le peuple, qui fournissait le médiateur. Il en est de même maintenant: «Dieu a tant aimé le monde, qu'il a *donné* son Fils unique».

(Versets 6 et 7). «Témoignage qui devait être rendu en son propre temps, pour lequel moi, j'ai été établi prédicateur et apôtre (je dis la vérité, je ne mens pas), docteur des nations dans la foi et dans la vérité». Ces vérités dont l'apôtre a parlé sont éternelles et leur portée est universelle; mais il y avait un temps où le témoignage qui leur serait rendu, serait porté devant tous les hommes. Or cela ne pouvait être que lorsque le sacrifice de Christ —

la rançon pour tous — aurait été accompli, selon les desseins de Dieu. Et maintenant, Paul était établi pour rendre ce témoignage de la grâce de Dieu: *prédicateur* ou héraut pour le proclamer, *apôtre* ou envoyé pour le porter en tous lieux aux nations, *docteur* pour leur enseigner ce qui concerne la foi et la vérité. Paul en appelle solennellement à la mission qu'il remplit, comme lui ayant été confiée par Dieu lui-même: «Je dis la vérité, je ne mens pas». Il a été établi prédicateur, apôtre et docteur des nations, ce qui prouve l'universalité du salut présenté par l'Évangile; dans le premier chapitre, il avait présenté la miséricorde qui lui avait été faite, comme preuve que le salut appartient aux plus grands pécheurs.

(Verset 8). «Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains saintes, sans colère et sans raisonnement». Après avoir posé les grands fondements de la vérité que la foi doit saisir, Paul entre dans les détails et revient d'abord à l'exhortation du verset premier. Prier pour tous les hommes appartient à tous les chrétiens, sans distinction de sexe, mais qui est-ce qui, selon l'ordre établi dans la maison de Dieu, doit, dans les assemblées des saints, exprimer publiquement les demandes adressées à Dieu? La réponse donnée par l'apôtre est formelle: les *hommes* chrétiens, les hommes seuls, par opposition aux femmes, selon la signification du mot original. Ce sont les frères, et non pas les soeurs. Remarquons aussi que ce sont les hommes chrétiens, en général, non un homme ou des hommes nommés ou désignés pour cela. Il appartient à tout homme chrétien de présenter des requêtes à Dieu dans les assemblées, si Dieu lui met à cœur de le faire, en plaçant devant lui un besoin ou des besoins. Et cela en *tout lieu*, car il n'y a pas maintenant un lieu spécial pour la prière et l'adoration publiques (voir Jean 4: 20-23). En tout lieu où deux ou trois sont assemblés au nom de Jésus.

«Elevant des mains saintes». Vers qui? Vers Dieu assurément, comme pour recevoir de lui ce qu'on lui demande. Nous trouvons cette expression plusieurs fois dans l'Ancien Testament: «Ecoute la voix de mes supplications quand je crie à toi, quand j'élève mes *mains* vers l'oracle de ta sainteté», dit David (Psaumes 28: 2). Et Salomon, priant l'Éternel, étend ses mains vers les cieux (2 Chroniques 6: 13). Mais l'élévation des mains n'est qu'un signe extérieur et deviendrait une forme, si les mains n'étaient pas *saintes*. Les mains sont des instruments par lesquels notre âme agit; si celle-ci est animée de mauvais sentiments, comment nos mains seraient-elles saintes, comment nos prières seraient-elles agréables au Dieu saint? «Je laverai mes mains dans l'innocence, et je ferai le tour de ton autel, ô Éternel», dit David (Psaumes 26: 6); et autre part: «Si j'avais regardé l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'aurait pas écouté» (66: 18). L'apôtre recommande d'élever les mains vers Dieu *sans colère*. Si l'animosité pour une raison quelconque est dans le cœur contre un frère ou contre qui que ce soit, peut-on prier réellement, et surtout pour cette personne? Nous avons à prier cependant pour tous. Est-on à l'aise devant Dieu avec ce sentiment? Le Seigneur veut que nous pardonnions comme il nous a pardonné, et que nous usions de miséricorde (Colossiens 3: 13; Matthieu 6: 14; 18: 35). Qu'oserons-nous demander à Dieu de nous accorder, si, au lieu d'accorder quelque chose à nos frères, nous nous irritons contre eux, parce que ce qu'ils font nous a blessés ou ne nous agrée point?

«La colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu» (Jacques 1: 20; voyez encore Ephésiens 4: 31; Colossiens 3: 8). Écoutons donc l'exhortation de Jésus: «Si tu offres ton don à l'autel, et que là il te souvienne que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton don devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; et alors viens et offre ton don» (Matthieu 5: 23, 24); tu le feras alors avec des mains saintes.

Mais il est dit aussi «*sans raisonnement*». Raisonner conduit au doute; or celui qui doute est incertain dans ses pensées et ne saurait demander avec cette confiance que Dieu mérite et qui l'honore. Il veut que nous lui exposions nos requêtes en toute simplicité, nous souvenant qu'il a promis d'exaucer.

(Versets 9 et 10). «De même aussi, que les femmes se parent d'un costume décent, avec pudeur et modestie, non pas de tresses et d'or, ou de perles, ou d'habillements somptueux, mais par de bonnes oeuvres, ce qui sied à des femmes qui font profession de servir Dieu». Voilà la part des femmes chrétiennes dans le service public. «De même que» les hommes prient, «de même aussi» elles ont à honorer devant le monde, par leur conduite pure, modeste et dévouée, le Dieu qu'elles font profession de servir. Elles n'ont pas à se produire en public, comme étant l'organe des prières de l'assemblée pour tous les hommes, mais à montrer devant les hommes par la décence de leur costume, la pudeur et la modestie qui doivent caractériser les femmes chrétiennes. Leur parure ne doit pas consister en ornements riches et précieux, or et perles, en attirail de toilette propre à attirer les regards, en vêtements somptueux par la richesse des couleurs et le prix et la beauté des étoffes, mais elles doivent être ornées de bonnes oeuvres, de ces oeuvres accomplies dans le cercle d'activité qui leur est dévolu de la part de Dieu (voyez Dorcas, Actes des Apôtres 9). Imposer des règles à l'égard de la toilette ne serait pas conforme à l'esprit de l'Évangile — on tomberait aisément dans des extrêmes qui attireraient d'une autre manière l'attention; mais il est certain que les femmes et jeunes filles qui se disent chrétiennes, doivent prêter une sérieuse attention aux paroles de l'apôtre, et se demander si elles observent l'esprit de ses recommandations. Hélas! combien n'en est-il pas, même dans les conditions les plus modestes, qui attirent les regards par leur coiffure et leurs vêtements; combien dans toutes les conditions qui se montrent esclaves de la mode combien parmi les riches qui étalent leur luxe!

(Versets 11, 12). «Que la femme apprenne dans le silence, en toute soumission; mais je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni d'user d'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence».

Les femmes doivent accepter, en toute soumission envers Dieu, la place subordonnée qu'il leur a assignée dès la création. La chute n'a fait qu'accentuer encore plus cette position. Elle est sous la domination de son mari. C'est basé sur cet ordre établi de Dieu, et qu'autre part il appelle «la loi» (1 Corinthiens 14: 34), que l'apôtre, avec l'autorité qu'il possède comme tel, interdit à la femme de se produire publiquement dans l'assemblée comme docteur, en enseignant. Par cet enseignement en public, en effet, elle exercerait une domination morale contraire à l'ordre divin et à sa nature comme femme, et usurperait

la place que l'homme a et doit conserver. Combien ces directions sont à propos de nos jours! Si une femme est capable d'enseigner, si Dieu lui a départi ce don, elle a suffisamment l'occasion de l'exercer dans la sphère d'action que Dieu lui a assignée, la famille, les enfants, les personnes de son sexe, en demeurant toujours dans l'humilité.

(Versets 13, 14). «Car Adam a été formé le premier, et puis Eve; et Adam n'a pas été trompé; mais la femme, ayant été trompée, est tombée dans la transgression». L'apôtre donne ici les raisons de ce qu'il vient de poser en principe. Comme nous l'avons dit, il remonte à l'ordre établi au commencement. L'homme en création a été formé le premier; Eve, tirée de lui, lui fut donnée comme aide et compagne, et ainsi devait être dans la dépendance de son mari (voyez 1 Corinthiens 11: 8, 9). Mais dans la chute, Eve a été la première, et a trahi ainsi sa nature plus faible; elle s'est laissée tromper, séduire par la ruse de Satan (voyez 2 Corinthiens 11: 3), et elle est tombée dans la transgression. Cette faiblesse est une autre raison de sa dépendance. Adam n'a pas été trompé; il n'en est pas moins coupable. Ce n'est pas par son action directe que l'ennemi a agi sur lui, en excitant ses convoitises, mais son affection pour sa femme l'a entraîné à la suivre dans la transgression. Satan se sert de tout pour faire tomber dans le mal, et nos affections naturelles sont un des moyens les plus puissants qu'il emploie. C'est pourquoi le Seigneur Jésus nous met en garde plus d'une fois contre l'effet qu'elles pourraient avoir sur nous, pour nous empêcher de le suivre (Luc 9: 59, 60; 14: 25, 26).

(Verset 15). «Mais elle sera sauvée en enfantant, si elles persévèrent dans la foi et l'amour et la sainteté, avec modestie». La femme porte sur la terre les conséquences de sa chute; conséquences bien douloureuses et humiliantes (Genèse 3: 16); mais l'apôtre, d'une manière touchante, tourne ses regards vers la miséricorde du Dieu qui sauve. En marchant dans la piété, la femme chrétienne peut compter, sur Dieu pour sa délivrance, à l'heure de l'épreuve, quand elle aura à expérimenter ce que comporte la sentence prononcée en Genèse 3. De toutes manières, quoi qu'il arrive, sa foi ne sera pas trompée; tout sera pour elle en bénédiction. Elle recueillera le fruit d'une marche persévérante dans l'amour et la sainteté, en gardant le caractère modeste qui lui convient. Elle pourra se remettre en paix dans les bras du Dieu Sauveur.

## Chapitre 3

Cette partie de l'épître traite des caractères qui conviennent à ceux qui occupent dans l'Assemblée les charges de surveillants ou évêques, et de serviteurs ou diacres (\*).

(\*) Du mot grec *episcopos*, qui signifie *surveillant*, on a formé le mot *évêque*; de même que du mot *diaconos*, qui veut dire *serviteur*, on a fait le mot *diacre*. Les deux expressions se trouvent en Philippiens 1: 1.

Remarquons, en premier lieu, que les titres de *surveillant* et *d'ancien* désignent les mêmes personnes. Cela ressort de la comparaison d'Actes 20: 17 et 28, et de Tite 1: 5 et 7. On voit ensuite, d'après Actes 20: 17, Philippiens 1: 1, et 1 Timothée 4: 14, que, dans une même assemblée, il y avait plusieurs de ces anciens, et non pas un seul. Il faut encore se

rappeler que la charge de surveillant était *locale*. Ce n'était pas un don de Christ à l'Eglise universelle. Celui qui était ancien à Ephèse ne l'était pas à Philippiques. Enfin, nous voyons que c'étaient les apôtres ou leurs délégués qui seuls établissaient des anciens dans les assemblées (comparez Actes des Apôtres 14: 23, et Tite 1: 5), et ils n'ont rien prescrit pour qu'après eux, on en nommât. On ne voit pas même que Timothée en ait établi, mais l'apôtre, dans cette épître, lui retrace les qualités que devaient posséder les frères qui aspiraient à cette charge. Or ces caractères ont leur application dans tous les temps. En effet, aujourd'hui, où il n'est pas question de nommer des anciens, puisqu'il n'y a pas d'autorité compétente pour le faire, le Seigneur peut susciter dans une assemblée des frères sages, ayant à coeur le bien des saints, et on est très heureux de les reconnaître. Si des difficultés surgissent dans une assemblée locale, on sait toujours vers quel frère on tournera d'abord les yeux.

(Verset 1). «Cette parole est certaine, que si quelqu'un aspire à la surveillance, il désire une oeuvre bonne». En effet, c'est une bien bonne oeuvre que de veiller au maintien de l'ordre et au soin des âmes selon le Seigneur, au milieu de ceux qui sont rassemblés autour de lui dans une localité quelconque; c'est une chose agréable à ses yeux. Mais plus l'oeuvre est excellente, plus il était nécessaire d'insister sur les qualités requises pour que la charge fût bien remplie par celui qui y aspirait (\*).

(\*) Il y avait dans l'Eglise des *dons* et des *charges* ou fonctions. Les premiers, pour l'Eglise universelle, sont énumérés en Ephésiens 4: 11; les autres sont les anciens ou surveillants (Actes des Apôtres 20), et les diacres ou serviteurs, remplissant leurs fonctions dans une assemblée locale... Maintenant, quant à la question d'aspirer à la surveillance, remarquons que les surveillants avaient à veiller sur le troupeau moralement, à le paître par la Parole, à le défendre contre les faux enseignements. C'était là certes une bonne oeuvre, une oeuvre excellente, qui était pour la gloire du Seigneur, puisque c'était pour le bien et l'avancement spirituels des siens; une oeuvre d'amour et de dévouement, où celui qui s'y adonnait était pasteur des brebis sous la direction du souverain pasteur (1 Pierre 5). On comprend donc que, dans un coeur pieux, aimant ses frères, voyant peut-être les dangers qui les menaçaient, il y eût le désir d'être l'un de ceux qui veilleraient sur le troupeau. (L'apôtre ne suppose pas un désir provenant d'une pensée d'ambition). Le désir tendait donc vers une oeuvre bonne en elle-même, nécessaire et pour la gloire de Dieu. Mais être surveillant entraînait une grave responsabilité, et demandait des qualités morales, ainsi qu'une vie qui ne donnât aucune prise à l'ennemi, ni au monde, et qui, en même temps, donnât du poids et de l'autorité à celui qui remplirait une telle charge. Ce que l'apôtre dit était donc une pierre de touche pour contrôler le désir que quelqu'un pouvait avoir d'exercer la surveillance. Et en même temps, on y trouve ce qui pouvait faire reconnaître si une personne avait bien ce qu'il fallait pour cela. Quelqu'un aurait pu posséder toutes les qualités requises et n'être pas surveillant; et il ne s'agissait pas non plus de désirer les qualités pour le devenir. Si quelqu'un aspirait à la surveillance, et qu'il estimât que ce désir venait de Dieu, il n'avait qu'à examiner le tableau que l'apôtre trace ici.

(Verset 2). Il fallait donc — et cela résume et comprend toute la vie, embrasse la conduite entière — que le surveillant fût *irréprochable*. Ensuite, il devait être «mari d'une seule femme». La polygamie, cette déviation de l'institution divine qui n'a donné qu'une seule femme à un seul homme, était pratiquée chez les païens et chez les Juifs. Or, parmi les convertis de l'un ou l'autre peuple à l'Evangile, il pouvait se trouver des hommes qui avaient plus d'une femme. L'apôtre, par sa prescription, déclare que, eussent-ils toutes les

autres qualités requises, ils ne pouvaient être surveillants, s'occuper du soin de l'assemblée.

«Sobre». La sobriété, recommandée ici au surveillant, comme autre part à tous les fidèles (1 Thessaloniens 5: 6, 8; 1 Pierre 1: 13; 4: 7; 5: 8), ne se rapporte pas seulement au manger et au boire, mais aussi à l'esprit. Sobres dans les pensées, tenant en bride l'imagination, sobres aussi en paroles.

«Sage», c'est-à-dire prudent, modéré, ne se laissant pas entraîner par la passion qui, troublant l'esprit, empêche de juger avec justesse, ou fait porter des jugements précipités.

«Honorable», décent, convenable, posé dans sa conduite extérieure, paroles et actes.

«Hospitalier». L'hospitalité était un devoir regardé comme sacré chez les anciens, mais très particulièrement recommandé aux chrétiens. Ceux d'entre eux qui voyageaient ou qui étaient chassés par la persécution, avaient besoin de trouver chez leurs frères des demeures prêtes à les recevoir; il en était de même de ceux qui évangélisaient, qui étaient «sortis pour le nom». Le surveillant était appelé à donner l'exemple de l'accomplissement de ce devoir (Romains 12: 13; 1 Timothée 5: 10; Hébreux 13: 2; 1 Pierre 4: 9).

Si nous avons le cœur porté vers le Seigneur et les siens, bien que les circonstances aient pu changer, ne trouverons-nous pas aussi plus d'une occasion d'être hospitaliers?

«Propre à enseigner», ayant l'aptitude nécessaire pour présenter la vérité et ainsi pour instruire. Cela n'est pas présenté ici comme un don (comme serait celui de docteur), mais comme une qualité requise du surveillant, sans que, pour cela, il soit dit que nécessairement il enseignât dans l'assemblée, bien que cela pût avoir lieu (voyez chapitre 5: 17).

(Verset 3). Plusieurs vices grossiers sont ici mentionnés et dont le surveillant devait être exempt, vices courants parmi les païens du milieu desquels les chrétiens étaient sortis, dans lesquels ils avaient vécu jusqu'à leur conversion. «Non adonné au vin», qui trouble l'esprit et excite les passions; vice, hélas! trop répandu encore aujourd'hui et dont les chrétiens devraient s'abstenir avec soin (Ephésiens 5: 18; Luc 21: 34). Le surveillant devait donner l'exemple de la tempérance. Pour exercer sa charge, il avait besoin d'être constamment de sens rassis. «Non batteur», ou prompt à frapper; la violence accompagne souvent l'excès du vin, mais fût-elle le résultat du tempérament, il ne convenait pas que le surveillant s'y laissât jamais entraîner; que jamais l'irritation et la colère le dominassent. Au contraire, il devait être «doux», modéré dans l'expression de ses sentiments, et par conséquent «non querelleur», mais éloigné des querelles, ne les excitant, ni ne les fomentant pas, mais au contraire les apaisant par sa douceur. Enfin, «n'aimant pas l'argent», cette racine de toutes sortes de maux (chapitre 6: 10), passion qui détourne les pensées des choses d'en haut et ne permet pas à l'esprit de s'occuper comme il faut des soins que demande le troupeau du Seigneur, passion qui peut conduire aussi à rechercher des gains illicites (voyez 1 Pierre 5: 2). On sait combien ces directions de l'apôtre ont été

oubliées dans l'église professante, par tous ces serviteurs qui ont dit: «Mon maître tarde à venir» (Matthieu 24: 48, 49).

(Versets 4, 5). Nous avons maintenant ici une qualité de toute importance, nécessaire à celui qui désirait la surveillance. «Conduisant bien sa propre maison», gouvernant les choses chez lui de manière à y faire régner l'ordre. «Tenant ses enfants soumis, en toute gravité». L'ordre n'existe pas dans une maison où les enfants sont insubordonnés, car l'obéissance leur est prescrite, et les pères ont à la faire observer. Mais ce n'est pas par les menaces et la rudesse (Ephésiens 6: 4; Colossiens 3: 21), mais par l'ascendant d'une vie honorable, grave et sérieuse. La raison que donne l'apôtre pour montrer que cette qualité est nécessaire au surveillant, est remarquable. C'est que, «si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'assemblée de Dieu?» Ne pas savoir conduire sa propre maison trahit le laisser-aller ou un manque de sagesse et de fermeté, et ces défauts ne manqueront pas de se montrer dans le gouvernement de l'assemblée, si quelqu'un prétend s'en occuper.

(Verset 6). La recommandation faite ici ne concerne pas les qualités requises d'un surveillant, mais, pour ainsi dire, son âge dans la foi. «Qu'il ne soit pas *nouvellement converti* (littéralement un «néophyte», ou nouvellement planté). On comprend tout d'abord qu'il serait difficile à un nouveau converti d'avoir manifesté tous les caractères ou qualités que l'apôtre demandait d'un surveillant. La connaissance, ainsi que la maturité dans les choses de Dieu, lui auraient manqué. On n'aurait pu être assuré de sa fermeté et de sa persévérance dans la foi. Il devait être éprouvé. Mais ce ne sont pas les raisons que l'apôtre présente. Il en donne une d'une tout autre importance, et qui nous montre sa connaissance du cœur humain. «De peur», dit-il, «qu'étant enflé d'orgueil, il ne tombe dans la faute du diable». Le diable s'est élevé par la pensée de son excellence (Ezéchiel 28: 11 et suivants), et il est tombé sous le jugement de Dieu. Son orgueil, qui fut sa faute, l'a fait précipiter de sa haute position jusque dans l'abîme. Or, dans quelque sphère que ce soit, religieuse, politique ou autre, l'homme qui occupe une place prééminente, est porté à s'en prévaloir, à croire à sa propre importance; combien ce danger était grand pour un néophyte, encore ignorant des ruses du diable, connaissant peu son propre cœur, et n'ayant pas encore appris suffisamment que le «moi» doit être tenu dans la mort! Le conseil de l'apôtre dénote donc la sagesse produite en lui par l'Esprit de Dieu qui le dirigeait.

(Verset 7). L'apôtre donne ici une dernière direction relative à ceux qui aspiraient à la surveillance: «Il faut aussi qu'il ait un bon témoignage de ceux de dehors, afin qu'il ne tombe pas dans l'opprobre, et dans le piège du diable». Le «dehors» comprenait ceux qui ne faisaient pas partie de l'Assemblée chrétienne. La vie et la conduite du surveillant devaient être telles, que même ceux du dehors fussent obligés de lui rendre un bon témoignage. Il devait être «irrépréhensible». Sans cela, l'opprobre s'attacherait à lui, et un blâme serait jeté sur la charge même qu'il remplirait, et sur l'assemblée et l'évangile. Il tomberait ainsi dans le piège du diable qui n'a rien plus à cœur que de faire tomber le déshonneur sur le nom de Christ par le moyen de ceux qui professent lui appartenir;



déshonneur d'autant plus grand, s'il est amené par quelqu'un qui occupe dans l'assemblée une certaine position. En même temps, si le surveillant n'avait pas une bonne réputation, l'accès auprès des hommes lui était fermé, et comment ferait-il face à l'ennemi avec hardiesse? «Un bon témoignage de ceux de dehors» est une chose nécessaire à tout chrétien, jaloux de la gloire du Seigneur, mais combien plus à celui qui a une part dans le service.

(Verset 8). Nous entrons maintenant dans l'énumération des caractères que devaient posséder les serviteurs. Plusieurs de ces caractères sont les mêmes que pour les surveillants; mais il y en a de spéciaux à cause de la différence de la fonction à remplir. Dans l'institution primitive des serviteurs ou diacres (Actes des Apôtres 6), nous voyons que leur office était essentiellement le soin des pauvres et la distribution des aumônes. Mais ils ne pouvaient évidemment pas le remplir sèchement comme une fonction purement administrative. C'est pourquoi des qualités morales, et la piété, leur étaient indispensables. En premier lieu, ils devaient être «graves», respectables et honnêtes, ne traitant pas les choses à la légère. Ensuite «non doubles en paroles», droits dans leurs discours, ne disant pas une chose à l'un et à un autre le contraire, inspirant ainsi une entière confiance pour l'accomplissement de leur charge. Puis «non adonnés à beaucoup de vin», ce qui détruirait la gravité dans leurs manières, ôterait le respect qu'ils doivent inspirer, et les conduirait à des discours légers; «non avides d'un gain honteux» ou illicite, qualité bien nécessaire à celui à qui était confié le soin de distribuer les aumônes. La probité la plus grande devait le caractériser; or celui dans le coeur duquel règne l'amour de l'argent, n'est-il pas en danger de n'être pas probe?

(Verset 9). «Gardant le mystère de la foi dans une conscience pure». La foi, ici, comme en général dans ces épîtres, désigne la doctrine du christianisme, les choses qui nous sont révélées de Dieu (1 Corinthiens 2: 6-13), et qui, par conséquent, sont un «mystère» pour la raison humaine, qui ne saurait y atteindre, ni les comprendre. Ce mystère de la foi doit être gardé «dans une conscience pure», dans cet état d'âme où nous sommes en communion avec Dieu, et où la vérité n'est pas seulement saisie par l'intelligence, mais a sa puissance sur le coeur et sur la vie. Combien cela était nécessaire pour le serviteur, afin qu'il pût accomplir fidèlement ces fonctions délicates, qui ne consistaient pas uniquement à apporter des secours matériels, mais aussi des encouragements spirituels, sans lesquels les autres eussent eu une mince valeur.

(Verset 10). Avant de pouvoir remplir ces fonctions importantes, de même que les surveillants, les serviteurs devaient avoir été mis à l'épreuve. Par conséquent, pour eux non plus, il n'aurait été convenable qu'ils fussent de nouveaux convertis. Comment auraient-ils connu les besoins dans l'assemblée, comment auraient-ils inspiré la confiance nécessaire? Ils ne devaient donc entrer dans le service que si, après avoir été éprouvés, ils étaient trouvés «irréprochables», non seulement à l'égard de ceux de dehors, mais surtout quant à la charge qu'ils avaient à remplir.

(Verset 11). Il faut «de même, que les femmes etc.» Il n'est pas dit «leurs femmes», de sorte que, tout en s'appliquant aux femmes des serviteurs, l'apôtre peut avoir eu en vue les femmes qui, de même que Phœbé, étaient servantes d'une assemblée (Romains 16: 1). Quoiqu'il en soit, il s'agit ici de femmes qui ont un service spécial, et les qualités qui leur conviennent nous sont présentées: «graves, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses». Il est à remarquer que rien n'est dit quant aux femmes des surveillants. C'est que les surveillants s'occupaient des âmes, leur donnaient des soins spirituels, et avaient une autorité dans l'Eglise. Cela ne concernait point leurs femmes. Il en était autrement de celles des serviteurs. Elles pouvaient assister leurs maris dans les soins des pauvres et leur être très utiles. Mais précisément parce qu'elles pouvaient être ainsi initiées dans beaucoup de détails intimes dans les familles des saints, les qualités que l'apôtre demande d'elles étaient bien nécessaires. «Graves», sérieuses dans leur conduite et leur maintien; «non médisantes (\*) », ne colportant point d'une famille dans l'autre, ce qu'elles pourraient avoir entendu, et évitant de dire du mal, ne dénigrant pas, mais pleines de discrétion; «sobres», non seulement quant au manger et au boire, mais veillant sur leurs paroles; «fidèles en toutes choses», ce qui correspond bien à irréprochables dans leur conduite et le maniement de ce qui leur est confié.

(\*) L'épithète est *diabolous*, qui veut dire «calomniatrice»: «non calomniatrices».

(Versets 12, 13). L'apôtre revient ici aux serviteurs. De même que les surveillants, ils ne devaient pas être tombés dans la polygamie, et leurs maisons et leurs familles devaient présenter une image de la bienséance et l'ordre qui conviennent à tous les chrétiens, mais surtout à ceux qui, par leur charge, ayant à pénétrer dans les familles des autres, pouvaient être appelés à reprendre et à donner des conseils dans cet ordre de choses.

La charge de serviteur qui exigeait beaucoup d'amour, de patience, de fidélité et de dévouement, rendait celui qui la remplissait bien, qui avait «bien servi», propre à avancer dans la confiance des saints, à acquérir «un bon degré», à dépasser, ainsi que cela eut lieu pour Etienne et Philippe, le service de diacre, et, ayant une grande hardiesse ou assurance spirituelle dans la foi en Christ, à annoncer l'Evangile (voir Actes des Apôtres 6: 5, 8; 8: 5, etc.)

(Verset 14). L'apôtre aborde ici un autre sujet. Il va dire ce qu'est l'Assemblée sur la terre, et comment le serviteur de Dieu a à s'y conduire. L'apôtre espérait se trouver bientôt auprès de Timothée; mais il pouvait tarder, et, en attendant son retour, il donne à Timothée ses instructions qui devaient servir pour lui-même, et qui, en même temps, l'accréditeraient en quelque sorte dans l'Eglise pour réformer les abus, établir la vérité, combattre l'erreur.

Timothée apprenait donc comment il faut se conduire dans la maison de Dieu. C'est là ce qu'est l'Assemblée: la maison de Dieu sur la terre, là où Dieu habite. Cette épître présente les règles de la conduite à tenir dans cette maison, quand elle est en ordre. Elle est bien l'ensemble de ceux qui professent le christianisme, mais c'est une profession vivante, comme nous la trouvons au commencement du livre des Actes. A l'origine, la

maison et le corps se composaient des mêmes personnes, mais c'étaient deux aspects différents d'une même chose. Comme quelqu'un l'a dit: «La maison couvrait le corps». La maison ici est donc l'expression vivante de la profession. Lors même que de fait il pût y avoir quelques mauvais matériaux, ce n'est pas ce qui est en vue ici. Il est bon de remarquer que les directions données par l'apôtre concernant la maison de Dieu, quand tout y était en ordre, ne doivent pas être abandonnées dans un temps de ruine. Pour la foi, elles subsistent toujours et sont toujours applicables. Car, malgré tout le mal qui a surgi dans la maison de Dieu sur la terre, la foi ne cesse pas de la reconnaître dans son caractère d'habitation de Dieu; les directions relatives à la conduite à y tenir se rapportent à ce caractère, et, quoiqu'il en soit, c'est toujours dans son enceinte que se trouve la vérité.

«L'Eglise est donc la maison de Dieu ici-bas, dans laquelle on a à se conduire — quelle que soit d'ailleurs la position, l'état de cette maison — comme il convient à la maison de Dieu. Dieu demeure dans l'Eglise sur la terre. On ne peut pas trop se rappeler cette vérité (\*) ».

(\*) Etudes sur la Parole.

(Verset 15). «La maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité». La maison de Dieu, telle qu'elle est envisagée ici, est l'Assemblée du Dieu vivant. Celui qui, en contraste avec les hommes mortels et avec les idoles mortes, a en lui-même la vie, une vie impérissable, sans commencement ni fin, Celui qui est la source de toute vie, a sur la terre une Assemblée, à côté des ténèbres du paganisme et du judaïsme déchu, une Assemblée qui est ainsi séparée du monde, en dehors du monde, mise à part pour Dieu, composée de ceux qui eux-mêmes sont vivants de cette vie qui leur a été communiquée.

Or cette Assemblée est sur la terre «la colonne et le soutien de la vérité». Christ est la vérité et la parole est la vérité; il est dit aussi que l'Esprit est la vérité (Jean 14: 6; 17: 17; 1 Jean 5: 6). L'Eglise n'est pas la vérité, mais elle la maintient ici-bas, et en dehors d'elle, il n'y a point de vérité. Si petit que soit le nombre de ceux qui gardent la parole de la vérité, l'Eglise est le seul témoin de la vérité, et seule elle est le témoin de Dieu qui la présente sur la terre. Quand l'Eglise ne sera plus sur la terre, que, comme corps responsable, elle sera vomie de la bouche du Seigneur (Apocalypse 3: 16), il n'y aura plus pour les hommes que l'erreur dans toute son efficacité puissante. N'ayant pas reçu l'amour de la vérité, ne l'ayant pas crue, ils croiront au mensonge (2 Thessaloniens 2: 10-12). Mais aussi longtemps que l'Eglise est là, reconnue du Seigneur, elle maintient et soutient la vérité qui est Christ, exprimée dans la Parole, et agissante par l'Esprit Saint.

(Verset 16). Après avoir établi que l'Eglise est «la colonne et le soutien de la vérité», l'apôtre, dans ce verset, montre ce qui est au centre même de la vérité, ce à quoi toute vérité religieuse se rapporte, en dehors de quoi il n'y a point de vérité. C'est la grande vérité qui a rapport à la Personne de Christ, à l'incarnation de la Parole éternelle qui était Dieu (Jean 1: 1), et aux faits relatifs à cette incarnation. C'est là le grand mystère de la piété. Mystère insondable en lui-même, mais le fait et ses suites nous sont révélés. Les faits

énoncés dans le verset 16, sont la révélation du mystère, mais ils se trouvent être d'une nature telle qu'ils sont au-dessus de la portée de l'intelligence humaine. Elle ne peut les expliquer, et si elle veut spéculer sur eux, elle s'égaré.

Il est grand ce mystère, de l'aveu de tous, d'un aveu unanime. Il est d'une profondeur et d'une importance infinie. Et il est «le mystère de la PIETE». Il est le secret de toutes les relations de Dieu avec les hommes, le fondement sur lequel elles reposent, la source de toute vérité et de toute vie religieuse, la base de toute piété. En dehors de la foi en ce mystère, il n'y a point de piété véritable, et les détails de ce mystère nourrissent la piété.

«Dieu a été manifesté en chair». Quel fait merveilleux! «La Parole (qui était Dieu) devint chair et habita au milieu de nous» (Jean 1: 14). Il vint, ce Dieu qui est lumière et amour, au milieu de ses créatures pécheresses, dans un monde souillé par le mal; il y vint, non dans l'éclat de sa gloire, mais revêtant la nature humaine, dans l'abaissement, dans l'humiliation — sans péché toutefois — mais partageant les conditions dans lesquelles l'homme se trouve placé; il vint ici-bas dans cette nature humaine et y manifesta ce qu'est Dieu, dans la perfection de la sainteté, dans l'excellence de l'amour.

Mais s'il a été manifesté en chair, dans la faiblesse et l'humiliation de la nature qu'il avait prise, il a été «justifié en Esprit». Conçu de l'Esprit Saint; baptisé de l'Esprit Saint; rempli de l'Esprit Saint (Luc 1: 35; 3: 22; 4: 1), c'est dans la puissance de cet Esprit qu'il poursuivit sa carrière sur la terre, exempt de tout péché, parfait à tous égards; toutes ses paroles, tous ses actes justifiant son origine divine par l'action puissante de l'Esprit Saint agissant constamment en lui (Luc 4: 14; Actes des Apôtres 10: 38). Et quand, par grâce, il est descendu dans la mort pour d'autres, sa résurrection, anéantissant toute trace d'humiliation, a été la démonstration éclatante que cet homme, humble d'apparence en toutes ses voies et dont les hommes n'avaient pas su, sauf quelques-uns, discerner la gloire, avait bien été, dans sa vie terrestre, conduit en tout par l'Esprit Saint qui le remplissait: «Il a été déterminé Fils de Dieu, en puissance, selon l'Esprit de sainteté, par la résurrection des morts» (Romains 1: 4).

Puis ce Dieu, manifesté en chair» et justifié en Esprit, a été «vu des anges». C'était pour eux une chose nouvelle de voir Dieu apparaître devant eux de cette manière. C'était pour eux une révélation nouvelle de la gloire et des perfections divines. Ils la contemplaient en adorant. Quand le Sauveur naît dans l'étable, ils célèbrent ce fait merveilleux que Dieu était manifesté en chair; son humble apparence ne fait que rehausser sa gloire à leurs yeux (Luc 2: 13, 14). Ils ne peuvent sonder ce mystère, mais «ils désirent regarder de près» dans ses profondeurs (1 Pierre 1: 12). Ils suivent Jésus dans tous les grands événements de sa carrière. Ils se trouvent à la tentation, en Gethsémané, au sépulcre à sa résurrection (Marc 1: 13; Luc 22: 43; 24: 4; Jean 20: 12).

Lorsqu'il monte au ciel, ce sont des anges qui viennent annoncer son retour aux disciples (Actes des Apôtres 1: 10). Et dans la gloire du ciel où Jésus est entré, les résultats de son oeuvre en rédemption leur sont manifestés, et au moment où Christ va revendiquer

ses droits sur le monde, quand il paraît à la fois comme l'Agneau qui a été immolé, et comme revêtu des insignes du pouvoir suprême, les anges sont encore là entourant le trône et célébrant ses louanges (Ephésiens 3: 9, 10; Apocalypse 5: 6-12). Il a été «vu des anges».

«Dieu manifesté en chair», a été prêché, annoncé parmi les nations. Durant sa vie ici-bas, le Seigneur ne s'est montré que parmi les Juifs. Mais une fois ressuscité et élevé dans la gloire, c'est parmi les nations qu'il a été prêché. Christ ressuscité et exalté, tel était le thème de la prédication des apôtres. Et c'est comme tel qu'il «a été cru au monde». Il est devenu un objet de foi dans le monde (Jean 14: 1). En recevant par la foi la grande vérité proclamée dans la prédication des serviteurs de Dieu, on était immédiatement mis en relation avec la Personne de Christ dans la gloire, car il n'a pu être prêché et cru, que depuis qu'il a été glorifié à la droite de Dieu.

«Il a été élevé dans la gloire», ce Jésus qui avait glorifié Dieu sur la terre, et avait été obéissant jusqu'à la mort, la mort même de la croix (Jean 17: 4; Philippiens 2: 8-11), ce Jésus qui, en glorifiant Dieu, avait accompli l'oeuvre de la rédemption qui nous introduit avec lui dans la gloire.

Quelle merveille que ce mystère de la piété! Quelle source constante d'adoration et de louanges! C'est là la vérité centrale que l'Eglise a à proclamer et à soutenir; c'est sa profession de foi à l'égard de la Personne adorable de Christ. C'est là ce que chaque fidèle doit maintenir, c'est la victoire par laquelle le monde est vaincu.

## Chapitre 4

(Versets 1 à 5). Les premiers versets de notre chapitre présentent, en contraste avec «le grand mystère de la piété», soutenu et proclamé par l'Eglise, les terribles et fatales erreurs de ceux qui abandonnent la foi, «qui apostasient». Ce n'est pas encore l'apostasie totale et finale dont il est parlé en 2 Thessaloniens 2, c'est-à-dire l'abandon complet et par tous de la vérité. Ici, il s'agit de «quelques-uns», mais l'Eglise est encore là.

Si l'Esprit le dit «expressément», c'est qu'il y a dans ce fait une chose très grave, un mal très grand contre lequel il était essentiel que les fidèles fussent prémunis. L'avertissement est toujours de saison, car ce genre de séduction, sous diverses formes, tend constamment à s'exercer, et c'est toutes les fois qu'une prétendue sainteté, consistant en abstinence volontaire de ce qui est selon Dieu, tend à prévaloir.

C'est dans «les derniers temps», ou les temps postérieurs qui viendront, que ce danger deviendrait imminent, que le mal se développerait et se formerait en corps de doctrine, comme chez les gnostiques. L'apôtre le signale d'avance, et n'est-ce pas une chose digne de remarque, de voir ces erreurs se glissant et se faisant adopter dans l'église professante même, et dans cette partie de la chrétienté qui se nomme la sainte Eglise universelle! L'Esprit Saint, dans l'apôtre, le prévoyait et avertissait pour les temps postérieurs. Les

réformateurs au XVIème siècle l'ont bien compris, quand ils se sont élevés contre ces erreurs soutenues par l'église romaine.

«Apostasieront de la foi», la foi en ce Dieu manifesté en chair, Créateur et Sauveur, «conservateur de tous les hommes» (verset 10). Les doctrines de ces esprits séducteurs sont une attaque contre lui, tel qu'il s'est révélé comme objet de la foi. Ceux qui les suivent et s'y attachent, sont les jouets de celui qui est menteur dès le commencement. La vérité à laquelle s'attache la foi vient de Dieu; le mensonge, l'erreur opposée à la vérité divine, vient du diable. C'est pourquoi les enseignements de ceux qui entraînent les âmes dans l'apostasie, sont caractérisés comme étant des enseignements de démons, «disant des mensonges par hypocrisie». Ce sont ces hommes, séduits par les démons et séduisant les autres, qui agissent ainsi «par hypocrisie», voulant se donner une belle apparence par une prétendue sainteté, en renonçant à ce que le Dieu Créateur avait établi pour l'homme au commencement. C'était l'effet d'une «conscience cautérisée», devenue insensible à la vérité divine.

La prétention de ces hommes à une sainteté plus élevée que celle toute pratique qui résulte de l'obéissance et d'une humble soumission à Dieu, mettait de côté, d'une part, «le mariage» institué par Dieu même lors de la création, pour le bien de l'homme, et d'un autre côté, ils défendaient d'user de ce droit donné à Noé après le déluge, de se nourrir «des viandes que Dieu a créées» (La seule chose que Dieu avait réservée était le sang). L'abstinence du mariage et de certains aliments a, de tout temps, été à la base de la morale de ceux qui, pensant que le péché a son siège dans la chair (le corps), ont cru arriver à la sainteté par la mortification du corps, oubliant que le péché est dans le coeur, négligeant l'action, seule sanctifiante, de l'Esprit Saint, et se faisant ou cherchant à se faire une justice propre qui anéantit celle de Dieu par la foi en Christ.

L'apôtre, en opposition avec ces enseignements, nous fait connaître le vrai et légitime usage des choses que le Dieu Créateur et Sauveur a établies pour l'homme, et en particulier, l'usage des viandes. «Dieu les a créées», dit-il, «pour être prises avec actions de grâces par les fidèles et par ceux qui connaissent la vérité». Ceux-là usent avec reconnaissance des bienfaits que Dieu leur a accordés. Ils savent de qui viennent ces choses nécessaires à leur subsistance; ils en rendent grâces à ce Dieu qui prend soin de nous. «Car toute créature de Dieu est bonne, et il n'y en a aucune qui soit à rejeter», ajoute l'apôtre: principe général qu'il applique aux viandes ce qui vient d'un Dieu bon, ne peut être que bon; mais ce principe combattait la folie de ceux qui voulaient voir dans la matière la source du mal, et qui allaient jusqu'à en attribuer la création à un Dieu mauvais ou imparfait.

Mais il insiste sur le fait que ce que Dieu donne, bon en soi-même, doit être reçu et pris avec action de grâces, et «sanctifié par la parole de Dieu et par la prière». Interdire à l'homme l'usage légitime de ce qui est bon, c'est nier que ce le soit, mais d'un autre côté, pour que les fidèles et ceux qui connaissent la vérité en fassent cet usage légitime, il faut que ces dons de Dieu soient sanctifiés par la parole de Dieu et par la prière; c'est-à-dire que nous nous souvenions que c'est la parole de Dieu, et non simplement la nature qui en

autorise pour nous l'usage, et ensuite, en en rendant grâces, en demandant à Dieu de les bénir pour le soutien de nos forces et de notre vie en vue de son service, les choses sont sanctifiées par la prière. Heureuse vie que celle du fidèle qui peut ainsi associer son Dieu aux actes mêmes les plus vulgaires et les plus intimes de son existence ici-bas! Et combien on est gardé ainsi d'abuser de ces dons pour satisfaire de grossières convoitises!

(Verset 6). C'est en proposant ces choses aux frères que Timothée ferait l'oeuvre d'un bon serviteur de Jésus Christ, les mettant en garde contre les dangers de l'ascétisme. Il montrerait ainsi qu'il avait été nourri dans les paroles de la foi et de la bonne doctrine. En effet, nous savons que, dès son enfance, il connaissait les saintes lettres, et que les choses qu'il avait à proposer, il les avait apprises de Paul lui-même et en avait été pleinement convaincu, les ayant suivies avec exactitude (2 Timothée 3: 10, 14, 15).

(Versets 7 à 11). Deux choses sont placées devant Timothée: la première, pour qu'il la rejette. Ce sont les fables, les imaginations profanes des hommes au sujet de choses saintes, imaginations faites pour complaire à la curiosité de ceux que la vérité révélée ne satisfait point, parce que ni leur coeur, ni leur conscience n'ont été saisis par cette vérité. Il jette le mépris sur ces folles inventions de l'esprit humain qui s'égaré dans ce qu'il ne connaît pas (Colossiens 2: 18), et les traite de fables de vieilles femmes dont l'esprit est affaibli (voyez Tite 1: 14). Les paroles de la foi et de la bonne doctrine étaient bien faites pour garder Timothée de ces fables. Si nous voulons être gardés d'être entraînés par les subtilités de l'esprit et de la raison de l'homme, nous avons à nous attacher à la foi et à la saine doctrine, à la suivre avec soin et à nous en nourrir. Mais à cela l'apôtre ajoute une exhortation toute pratique et qui préserve aussi des vaines spéculations: «Exerce-toi à la piété». La piété embrasse tout ce qui concerne nos relations avec Dieu. Elle est ce sentiment qui nous porte à aimer et à respecter les choses divines; elle consiste donc dans la communion du coeur avec Dieu, et a par conséquent une manifestation extérieure dans nos paroles et nos actes. Timothée devait s'exercer à la piété, d'une part, en évitant et repoussant tout ce qui était contraire à ces relations avec Dieu, et de nature à les troubler, et d'un autre côté, en recherchant, par la lecture de la Parole, la prière, la méditation, la communion des enfants de Dieu, tout ce qui pouvait fortifier dans son âme la conscience de ces relations, l'en faire jouir et le faire marcher pieusement. Combien cette exhortation nous convient aussi! Il est certain que l'exercice suppose un effort, mais cet effort est celui de l'âme qui possède la vie divine, et non l'effort pour accomplir des pratiques extérieures.

C'est pourquoi, au verset 8, l'apôtre dit: «Car l'exercice corporel est utile à peu de chose». Si, d'un côté, le trop de soin que l'on prendrait de son corps ne saurait servir à avancer dans la piété, et serait, au contraire, une entrave, si nous avons à tenir notre corps dans la soumission (1 Corinthiens 9: 7), de peur que ses besoins, trop complaisamment suivis, ne deviennent des exigences nuisibles; d'un autre côté, les macérations volontaires sont de peu d'effet: elles n'agissent pas sur le coeur pour le purifier, elles ne rapprochent pas de Dieu. La piété, au contraire, la vraie piété qui n'a en vue que Dieu seul, est utile à toutes choses, dans toutes les relations et les circonstances de la vie. Elle a «la promesse»

de la vie présente». C'est elle qui produit dans cette vie, dans le coeur du fidèle, la confiance en Dieu d'où naît la paix du coeur, le calme, la soumission. Ne sait-elle pas que Dieu a dit: «Je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai point»? (Hébreux 13: 5). Que faut-il de plus pour la vie présente?

Et quant «à la vie qui est à venir», la piété, saisissant par la foi les déclarations de la parole de Dieu, attend avec confiance l'accomplissement de ce que Jésus a dit: «Je reviendrai et vous prendrai avec moi» (Jean 14: 3), et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur, contemplant sa gloire, et, dans son amour, jouissant du bonheur parfait et éternel. C'est la promesse de «la vie qui est à venir». Ainsi la piété est utile à toutes choses.

(Verset 9). Cette parole certaine, digne d'être reçue avec une entière confiance et dans toute sa plénitude, c'est la vérité exprimée dans le verset 8, et, d'une manière plus générale, la doctrine divine que Paul annonçait et qu'il présentait aux âmes.

(Verset 10). C'est parce que cette parole était certaine et digne de toute acceptation, que Paul travaillait avec énergie et courage à la faire connaître, sans se laisser rebuter par les peines et les outrages qu'il avait à endurer. Sa vie entière en est le témoignage, comme il le rappelle plus d'une fois (1 Corinthiens 4: 13; 2 Corinthiens 4: 7-16). Le mobile de Paul dans ses travaux, ce qui soutenait aussi son courage, c'était donc son espérance dans le Dieu vivant, conservateur de tous les hommes, spécialement des fidèles. Le même Dieu présenté au chapitre 1, comme le Dieu Sauveur des pécheurs (verset 15), au chapitre 2, comme Celui qui veut que tous les hommes soient sauvés (versets 3-6), est ici envisagé comme le Dieu vivant, le Dieu Créateur qui, par sa providence et sa puissance infinie, gouverne tous les hommes et étend sur eux tous ses soins. Mais les croyants, rachetés par Christ, en sont plus spécialement les objets (1 Pierre 3: 12; 4: 19). Quelle consolation pour nous! Et quelle puissance dans cette espérance en un Dieu vivant qui s'occupe de nous et agit en notre faveur! (Romains 8: 28). Remarquons que la parole certaine et digne de toute acceptation est, au chapitre 1, en rapport avec le salut, et, au chapitre 2, en rapport avec les soins de Dieu envers tous, comme Créateur.

(Verset 11). Ces choses devaient être l'objet de l'enseignement de Timothée. Il devait les placer devant les auditeurs comme ayant autorité sur leurs âmes — *ordonne* ces choses — car c'était une parole certaine venant de Dieu.

(Versets 12 à 16). Ces versets sont des exhortations adressées spécialement à Timothée, en vue de son ministère. Elles ne sont pas moins applicables et utiles aux serviteurs de Dieu dans tous les temps.

«Que personne ne méprise ta jeunesse», dit l'apôtre en premier lieu. Timothée était jeune d'âge (\*), mais surtout il l'était en comparaison de l'apôtre qui l'appelait son fils; il était jeune en comparaison de bien d'autres chrétiens comme les anciens et les veuves, auprès desquels il avait à remplir le mandat que l'apôtre lui confiait. Il avait donc à veiller sur lui-même, afin de maintenir son autorité, étant sérieux et grave dans sa conduite, ne faisant rien qui pût être mis sur le compte de la légèreté ou de l'impétuosité de la jeunesse.



Avertissement bien utile à méditer par les frères qui ont été appelés à entrer jeunes dans le service du Seigneur.

(\*) On estime que c'est vers l'an 50 que Paul prit Timothée avec lui (Actes des Apôtres 16: 1-3), et la 1<sup>re</sup> épître à Timothée fut écrite vers l'an 63. Si Timothée avait une vingtaine d'années quand Paul le prit comme collaborateur, il avait donc environ 33 ans à l'époque où Paul lui écrivait.

Mais non seulement Timothée ne devait pas donner lieu à mépriser sa jeunesse, mais, jeune comme il l'était, il devait être «le modèle des fidèles, en parole, en conduite, en amour, en foi, en pureté». Si les surveillants et les serviteurs devaient être irrépréhensibles dans leur vie, il importait — et il n'importe pas moins aujourd'hui — que le ministre du Seigneur, évangéliste, pasteur ou docteur dans l'Eglise, fût à tous égards le modèle des fidèles (voyez 1 Pierre 5: 2, 3). Quelle autorité pourrait-il, sans cela, y avoir dans ses paroles, appels, enseignements ou exhortations?

Remarquons qu'il devait être le modèle des fidèles dans ses paroles, c'est-à-dire dans ses conversations, ou dans ce qu'il avait à dire dans les diverses circonstances de la vie. Aucune parole déshonnête, aucune parole folle ou plaisanterie, aucune parole légère ou vaine, ne doivent sortir de la bouche des saints, combien moins de celle de celui qui doit être le modèle du troupeau. Au contraire, toute parole doit être dite au nom du Seigneur Jésus, et ainsi être assaisonnée de sel avec grâce, bonne et propre à produire l'édification et à communiquer la grâce à ceux qui l'entendent (voyez Ephésiens 4: 29; 5: 4; Colossiens 3: 8, 17; 4: 6; Matthieu 12: 36, 37).

Mais être le modèle en paroles ne suffit pas. La conduite, la vie entière doit y répondre, et manifester l'amour, la foi et la pureté du coeur: *L'amour*, avec son dévouement, sa tendresse, sa compassion, son support, sa miséricorde; l'amour qui réchauffe, qui console, qui s'abaisse vers tous et vers chacun, qui sait discerner les besoins, l'état des âmes, et trouver le remède qui convient à chacun, l'amour puisé à sa source suprême, en Christ, l'amour imitateur de celui de Christ.

Ensuite la *foi*, non seulement en restant attaché aux vérités, objets de la foi, mais une sainte confiance en Dieu et en Christ, produite par la connaissance réelle et du coeur de ce qu'est pour nous le Dieu et Père du Seigneur Jésus Christ, et par la connaissance du Sauveur. C'est la foi vivante, puissant motif d'action, ressort intérieur de la vie spirituelle. Et enfin, la *pureté* dans les moeurs.

Tel est le tableau de ce que doit être un serviteur du Seigneur dans sa vie au milieu des fidèles.

(Verset 13). Ici, nous avons ce qui concerne le ministère actif de Timothée au milieu des fidèles, dont il devait être le modèle dans sa vie. Paul devait venir, mais en attendant, Timothée devait dans les assemblées s'attacher à ces trois choses: la lecture, l'exhortation et l'enseignement. La *lecture* était celle des Ecritures. Dans les synagogues, nous voyons qu'elles étaient lues régulièrement le jour du sabbat (Actes des Apôtres 15: 21). Le Seigneur, à Nazareth, se lève dans la synagogue pour lire (Luc 4: 16, 17). A Antioche de

Pisidie, après la lecture de la loi et des prophètes, Paul, sur l'invitation qui lui est faite, exhorte et enseigne les auditeurs (Actes des Apôtres 13: 14, etc.). On continua, dans les assemblées chrétiennes, à faire ces lectures de l'Ancien Testament, auquel peu à peu, à mesure que l'Esprit Saint les donnait, on ajouta les évangiles et les autres livres du Nouveau. Un ou plusieurs des assistants lisait une portion des saints écrits; chose d'autant plus nécessaire pour l'enseignement du peuple, que les livres n'étaient pas répandus comme de nos jours. Nous trouvons une allusion à ce fait de la lecture de la Parole dans les assemblées, dans ce passage de l'Apocalypse: «Bienheureux *celui* qui lit, et *ceux* qui entendent les paroles de la prophétie» (Apocalypse 1: 3). L'Esprit Saint met, pour ainsi dire, sa sanction sur cette pieuse coutume de la lecture des saintes lettres dans les assemblées, en adressant à Timothée cette parole: «Attache-toi à *la lecture*», en attendant que je vienne. L'apôtre n'était pas toujours là, il partirait un jour de la terre, Timothée lui-même devait disparaître de la scène, mais l'Écriture demeurerait et demeure. Il est possible que, dans une assemblée, il n'y ait pas un frère qui puisse exhorter ou enseigner, mais dans toute réunion on peut s'attacher à la lecture de la Parole. Et si on le fait dans un esprit de soumission et de dépendance sérieuse, heureux d'entendre les véritables paroles de Dieu (Apocalypse 19: 9), cette lecture portera dans les âmes un fruit béni. Attachons-nous moins aux paroles de l'homme, et davantage à celles de Dieu. D'un autre côté, ne méconnaissons pas et ne méprisons pas ceux que le Seigneur a donnés pour l'édification des saints, ou pour appeler les pécheurs.

Timothée devait donc s'attacher en premier lieu à la lecture des saintes Écritures. C'était, comme c'est toujours, la source et le fondement de l'exhortation et de l'enseignement. Sans elles les prédications ne sont que paroles d'homme, sans autorité ni vertu, et sans ce guide de l'Écriture, le champ est laissé ouvert aux spéculations de l'esprit humain.

(Verset 14). Pour accomplir l'oeuvre de son ministère, Timothée avait reçu un don. Triste chose quand quelqu'un sans appel et sans don de Dieu, entreprend cette oeuvre sainte et glorieuse du ministère de Dieu auprès des âmes. Christ seul donne les évangélistes, pasteurs et docteurs, Dieu les appelle et l'Esprit Saint les qualifie. Pouvons-nous supposer un seul instant que des études, (et souvent et la plupart, quelles études!) l'appel de la part des hommes et une consécration purement humaine puissent remplacer le don, l'appel et la qualification venant du Dieu trois fois saint et béni? Non, évidemment. Mais quant à Timothée un don lui avait été départi, et l'apôtre lui rappelle de quelle manière cela avait été mis en évidence. Dieu l'avait fait connaître par prophétie; par une déclaration d'un ou de plusieurs prophètes de l'assemblée, qui étaient la bouche de Dieu. C'était le témoignage direct, immédiat de Dieu. L'ensemble des anciens ayant reconnu ce témoignage, l'avaient accompagné du leur, en imposant les mains à Timothée. Cette imposition des mains du corps des anciens ne conférait rien à Timothée — le don venait de Dieu — mais les anciens mettaient leur sceau comme quoi il le possédait (voyez Actes des Apôtres 13: 1-3). Timothée, ayant reçu ce don de grâce, ne devait pas l'oublier, ne devait

pas le négliger, car il lui était nécessaire pour accomplir l'oeuvre qui lui était confiée, et c'était en même temps un encouragement pour lui de se souvenir que, s'il courait, ce n'était pas de son propre mouvement, mais que Dieu l'avait préparé pour la course et l'avait introduit dans la carrière, et qu'ainsi il le soutiendrait jusqu'au bout.

(Verset 15). Revêtu pour son ministère de l'autorité qu'il avait comme représentant de l'apôtre, il devait agir avec le poids que lui donnerait une conduite sans reproche, et en même temps avec le sentiment intérieur de l'appel de Dieu, du don qu'il avait reçu, et de l'assentiment des anciens de l'assemblée. Mais pour que ce don de grâce ne fût pas négligé par lui, mais au contraire développé, et qu'ainsi il accomplit bien son service, l'apôtre lui donne ces avis: «Occupe-toi de ces choses, sois-y tout entier». Ces *choses* sont celles que l'apôtre avait écrites à Timothée (chapitre 3: 14), tous les enseignements relatifs au mandat qu'il lui avait confié, aux instructions qu'il devait donner aux fidèles, et à la manière dont il avait à se conduire dans la maison de Dieu. Timothée devait avoir son esprit occupé de ces choses, et non de celles du monde ou de celles qui concernaient son propre intérêt. Le terme traduit par «occuper» comporte l'idée de «méditer» sur ces choses pour les bien saisir, pour en voir l'application aux âmes, pour savoir la faire. C'est là ce qui caractérisera le vrai serviteur, le serviteur fidèle, soucieux des intérêts de son Maître. S'il est préoccupé d'autres choses, son service s'en ressentira. Il ne s'appartient pas, et c'est pourquoi non seulement il doit s'occuper de ces choses, mais y être *tout entier*. Sort esprit, son coeur, son temps, sa vie, doivent être entièrement dévoués, consacrés au service du Seigneur, aux choses qui tiennent à ce service. Combien cela est sérieux! Quel sujet de réflexions pour tout serviteur de Dieu! Il est certain que, dans une application plus générale, cela concerne tous les chrétiens; nous le voyons dans d'autres passages. Nos coeurs à tous ont besoin d'être dégagés des choses de la terre et occupés de celles du ciel, nous avons à être tout entiers pour Christ quoi que nous fassions. Mais ici il s'agit spécialement de l'ouvrier du Seigneur. Tient-il à accomplir fidèlement son oeuvre? «Occupe-toi de ces choses; sois-y tout entier»; ne soustrais rien au Seigneur, voilà le moyen.

En faisant ainsi, les progrès de Timothée, comme ceux de tout vrai serviteur, seraient évidents à tous. Il y aurait, par ces progrès, l'évidence d'une vie de communion avec le Seigneur, et cela contribuerait à donner autorité à ses paroles, et servirait à l'avancement de tous. Ces progrès consistent dans une connaissance plus étendue, plus profonde de la Parole, dans la puissance pour l'appliquer, dans le discernement des besoins des âmes et dans la faculté d'y répondre. Combien toutes ces paroles de l'apôtre sont utiles à méditer par les serviteurs de tous les temps et spécialement de nos jours!

(Verset 16). «Sois attentif à toi-même et à l'enseignement (ou à la doctrine); persévère dans ces choses; car en faisant ainsi, tu te sauveras toi-même et ceux qui t'écoutent». L'apôtre résume, pour ainsi dire, dans les deux premières exhortations ce qu'il a dit précédemment. Timothée devait être attentif à lui-même à l'état de son âme devant Dieu et avec Dieu, demeurant dans une communion bénie avec lui et ensuite, attentif à sa marche pour éviter tout ce qui pourrait être une occasion de mal parler de l'Évangile. Une

vigilance constante sur soi-même — je ne dis pas une recherche de soi-même — mais une sainte vigilance est tout ce qu'il y a de plus nécessaire au serviteur de Dieu, vigilance nécessairement accompagnée de la prière: «veillant pour prier», est-il dit. En second lieu, l'apôtre exhorte Timothée à être attentif «à l'enseignement», soit pour garder la pure doctrine, soit pour la présenter soigneusement, soit peut-être aussi pour que ceux qui agissaient dans l'enseignement (chapitre 5: 17) le fissent selon le modèle des saines paroles que Timothée avait entendues de Paul (voyez 2 Timothée 1: 13; 2: 2).

Timothée est, en dernier lieu, exhorté à «persévérer dans ces choses». On part bien souvent avec ardeur dans le service du Seigneur; puis les difficultés survenant, les résultats n'étant pas ceux que l'on attendait et désirait, peut-être n'ayant pas en tout l'approbation des autres, on est porté à se ralentir, et l'on n'apporte plus le même zèle dans le travail. Or, si nous avons bien compris que nous avons à agir pour le Seigneur seul, laissant les résultats à sa sagesse, si nous sommes dépouillés de nous-mêmes, nous serons rendus capables de «persévérer dans ces choses», dans les choses qui comprennent soit la conduite individuelle, soit le service du Seigneur. Ce mot *persévérer* implique d'une part le fait de demeurer dans ces choses, et d'une autre la continuité dans l'action. C'est par la persévérance, par la poursuite constante d'une chose qu'on l'amène à bonne fin. Dans les choses humaines même, il en est ainsi. Celui qui ne continue pas ce qu'il a commencé, quelque excellent qu'ait été son début, quelque grandes que soient ses facultés, n'arrive pas au but. De même dans les choses de Dieu, «Celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé» (Matthieu 10: 22). Il arrivera au but. Et c'est aussi ce que l'apôtre présente à Timothée, comme couronnement d'un ministère fidèle et persévérant: «En faisant ainsi, tu te sauveras toi-même et ceux qui t'écoutent». Remarquons la gradation dans ce que dit l'apôtre relativement à ces choses, objets du mandat de Timothée et de la manière de l'accomplir. En premier lieu, Paul dit: «*Je t'écris ces choses*» (3: 14), celles dont-il vient de parler, et ensuite il en ajoute d'autres. Puis quant aux fidèles, il doit les leur *proposer*, les leur *enseigner* et les leur *ordonner* (4: 6, 11). Et quant à lui-même, Timothée, il doit s'en *occuper*, y être *tout entier*, et enfin y *persévérer* (versets 15, 16), et alors l'heureuse et bénie conséquence est: «Tu te sauveras toi-même et ceux qui t'écoutent». Quel magnifique et puissant encouragement pour un serviteur! Tu arriveras toi-même, avec ceux qui t'écoutent, qui reçoivent ton enseignement, au but final, au salut éternel dans la gloire.

Remarquons, à ce sujet, que le salut dans l'Écriture est envisagé à trois points de vue. Premièrement, le salut de l'âme par la foi au Seigneur Jésus. L'âme en croyant est justifiée, elle échappe à la condamnation qu'elle méritait à cause de ses péchés: «Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé» (Actes des Apôtres 16: 31). «Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi» (Ephésiens 2: 8). En second lieu, le salut comprend toutes les délivrances dont le croyant une fois sauvé est l'objet pendant son pèlerinage ici-bas. Jésus «peut sauver entièrement (jusqu'à l'achèvement de la course) ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux» (Hébreux 7: 25). Et enfin, la grande délivrance finale au bout de la course, l'introduction dans la gloire. «Nous attendons des

cieux le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur, qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire» (Philippiens 3: 20, 21). C'est dans ce dernier sens que nous devons entendre les paroles de Paul à Timothée; c'est dans ce sens aussi que l'apôtre exhorte les Philippiens à travailler à leur propre salut. C'est la fin du combat qui est en vue. On travaille, on agit, on combat dans le chemin qui y mène.

Quelquefois le salut comprend tout l'ensemble de ce que Dieu accomplit pour nous, de la croix à la gloire. «Comment échapperons-nous, si nous négligeons *un si grand salut*» (Hébreux 2: 3). La délivrance des Israélites embrassait tout, depuis le sang qui les mettait à l'abri de la colère, jusqu'à leur entrée en Canaan.

## Chapitre 5

(Versets 1, 2). Timothée avait été revêtu par l'apôtre d'une autorité spéciale dans l'assemblée. Il devait savoir comment il faut se conduire dans la maison de Dieu (3: 15), et avait à garder la place que son âge lui faisait vis-à-vis de chacun dans l'exercice de cette autorité qui lui était confiée. S'il avait à reprendre un homme âgé, ce devait être avec douceur, lui adressant ses exhortations avec le respect dû à un père. Envers les jeunes gens, il avait à agir comme un frère, avec affection et sans les blesser en montrant de la raideur et se targuant de sa supériorité sur eux. Avait-il à s'occuper des femmes âgées, ses exhortations devaient avoir le cachet de la tendresse et de la déférence d'un fils pour sa mère. S'il s'agissait des jeunes, il devait veiller à conserver dans ses rapports avec elles la pureté de sentiments d'un frère avec ses soeurs. Conseils bien importants aujourd'hui comme alors pour tout serviteur de Dieu, spécialement s'il est encore jeune.

(Versets 3-21). L'apôtre donne maintenant, à Timothée, des directions relatives à deux classes spéciales de personnes dans l'assemblée, savoir les veuves et les anciens. Il est intéressant de voir l'appréciation que fait la Parole des *vraies veuves* dont le caractère est décrit plus loin. Elles sont dignes d'être honorées, tout comme il est dit aussi d'honorer les anciens qui s'acquittent dûment de leur charge.

(Verset 4). Avant de donner le caractère des vraies veuves, l'apôtre trace à Timothée le devoir des enfants et des petits-enfants — si elle en a — envers la femme restée veuve. Ils ont à prendre soin d'elle, de même qu'elle avait pris soin d'eux. Ce n'est d'ailleurs qu'un cas particulier du devoir des enfants et petits-enfants envers leurs parents, car l'apôtre dit: «Qu'ils apprennent premièrement à montrer leur piété envers *leur propre* maison, et à rendre à ceux dont ils descendent les soins qu'ils en ont reçus». Remarquons, en premier lieu, que l'accomplissement de ce devoir doit être un fruit de la piété des enfants. La vraie piété a sa manifestation dans les diverses relations de la vie. En second lieu, le motif que donne l'apôtre est que «cela est agréable devant Dieu», motif le plus puissant pour le coeur qui connaît et aime Dieu.

(Verset 5). Ici, nous avons le caractère de la vraie veuve. *Veuve* veut dire «dépouillée». Elle l'est doublement, ayant perdu son mari, et n'ayant ni enfants, ni petits-enfants pour

l'assister. Elle est ainsi vraiment «laissée seule». Mais elle a accepté la position qui lui est ainsi faite par la mort de son mari. Elle s'est rejetée entièrement sur Dieu, «le mari de la veuve», et a mis son espérance en lui. Elle se confie en lui et vit près de lui et avec lui, en persévérant dans les supplications et les prières, nuit et jour. Constamment elle demeure dans la dépendance de Dieu. Quel beau tableau de la vraie veuve! Si elle est dépouillée quant à la terre, quelle merveilleuse compensation ne trouve-t-elle pas dans l'amour et les soins du Seigneur, et aussi dans la sympathie des saints — la famille de Dieu! La parole de Dieu place devant nous un bel exemple de ce veuvage honorable dans le cas d'Anne la prophétesse (Luc 2: 36). Elle n'avait vécu que sept ans avec son mari, et était veuve d'environ quatre-vingt quatre. Et que faisait-elle de ces longues années de veuvage? Elle ne quittait pas le temple, la demeure de Jéhovah, vivant près de ses autels (voyez Psaumes 84); servant Dieu en jeûnes et en prières, nuit et jour, prenant son plaisir en Celui qui était tout pour elle. Et quelle fut sa récompense? Elle vit le petit enfant, le Seigneur, la délivrance d'Israël, laquelle elle attendait. Sainte vie! Saintes joies, que Dieu a en réserve pour ceux qui, dépouillés ici-bas, mettent leur espérance en lui! Remarquons encore que la Parole, en parlant de la veuve vraiment veuve, ne dit pas: «Voilà ce qu'elle doit faire», mais: «Voilà ce qu'elle fait». De son caractère intérieur, découle sa vie au dehors.

(Verset 6). Quel terrible contraste entre une telle veuve, vraiment veuve, et celle qui vit dans le plaisir: elle «est morte en vivant». La qualification qui lui est donnée est aussi forte en mal, que pour la précédente en bien. Remarquez l'opposition des termes: «elle vit», et elle «est morte en vivant». Elle vit dans le plaisir; elle vit de la vie charnelle, pour la satisfaction de ses convoitises et de ses passions; elle vit pour elle-même, recherchant les jouissances que le monde peut donner. Mais qu'a à faire cette vie avec la vraie vie, la vie de Dieu que manifeste la vraie veuve? Rien. C'est une opposition complète. En vivant de cette vie mondaine de plaisir, elle est *morte* quant à la vie spirituelle, quelle que puisse être sa profession religieuse. Vivre dans le plaisir indique aussi un singulier oubli de la position qui lui est faite par la perte de son mari. Non qu'elle ne puisse se remarier; c'est même ce que l'apôtre demande des jeunes veuves. Mais son état de veuve lui impose de mener une conduite qui réponde à cet état. L'histoire de l'Eglise dans les temps qui suivirent, montre combien les recommandations de l'apôtre étaient à propos. Sans doute en cela, comme en d'autres choses, le mal se montrait déjà.

(Verset 7). Le but de l'apôtre, en disant à Timothée d'ordonner ce qui précède, est que veuves et enfants soient irrépréhensibles dans leur marche.

(Verset 8). Il reprend ici ce qu'il disait au verset 4. Dans ce dernier verset, il montrait ce qu'il y avait à faire; dans le verset 8, il fait voir jusqu'où s'abaissent ceux qui ne prennent pas soin des leurs et surtout de ceux qui leur sont le plus proches. Les paroles de l'apôtre sont très fortes et montrent l'importance du devoir dont il parle. Il a dit, au verset 4, que son accomplissement est une marque de la piété, et qu'il est agréable à Dieu; mais le négliger est «renier la foi», la profession du christianisme qui enseigne ce devoir, tout comme le faisait la loi (voyez Ephésiens 6: 2, 3; comparez Matthieu 15: 3-6), et dont la

caractéristique est la *foi* opérante par l'amour. Il y a plus, celui qui montre ainsi son indifférence ou sa dureté de coeur à l'égard de ses proches, «est pire qu'un incrédule». En effet, ceux qui n'ont pas la foi, mus par les sentiments naturels, ont soin des leurs, et le monde même condamne les enfants qui n'assisteraient point leurs parents dans le besoin.

(Versets 9, 10). L'apôtre ici, indique à Timothée quelle devait avoir été la marche d'une vraie veuve pour être «inscrite», c'est-à-dire enregistrée comme ayant à être entièrement soutenue par l'assemblée. N'oublions pas qu'il s'agit de celles qui n'avaient point de ressources par elles-mêmes, ni de famille qui pût leur venir en aide. Elles ne devaient pas être âgées de moins de *soixante ans*. Arrivées à cet âge, elles ne pouvaient plus facilement travailler pour gagner leur pain, et l'assemblée avait à y pourvoir. Nous ne pouvons cependant pas conclure de là que l'assemblée n'eût pas à venir en aide à des veuves moins âgées et qui se seraient trouvées dans le besoin par suite de maladies, d'infirmités ou d'autres circonstances; mais les veuves d'au moins soixante ans étaient inscrites pour être assistées d'une manière régulière. Nous ne saurions non plus penser que, s'il y avait des veuves qui n'eussent pas accompli tous les services mentionnés plus loin et qui fussent dans le besoin, l'assemblée dût les abandonner. Certainement non. Il fallait avoir soin de tous les pauvres, et combien plus des pauvres veuves. Mais il s'agit ici (versets 9 et 10) de celles qui, étant vraiment veuves, avaient été des servantes dans l'assemblée, et qui, arrivées à cet âge de soixante ans, étaient inscrites, ou, pour ainsi dire, retraitées après avoir servi, ayant constamment montré le caractère d'une vraie veuve.

Il fallait donc qu'une telle veuve, pour être inscrite, eût été «femme d'un seul mari». Ensuite une veuve, pour être inscrite, devait avoir «le témoignage d'avoir marché dans les bonnes oeuvres», dans les oeuvres qui glorifient le Seigneur, avec un coeur dévoué pour lui et les siens. A l'égard des *enfants*, elle a montré ses soins par la bonne éducation qu'elle leur a données les élevant selon le Seigneur — devoirs de famille, accomplis fidèlement et mis en tête des autres, ce qui en montre l'importance. Envers les étrangers, elle a exercé l'hospitalité, recommandée en plusieurs passages de l'Écriture (voyez Romains 12: 13; Hébreux 13: 2), et qui suppose le dévouement et la libéralité du coeur. Combien il était nécessaire, dans ces temps surtout où les chrétiens étaient haïs et méprisés, qu'il se trouvât des coeurs disposés par l'amour à accueillir les serviteurs de Dieu, ceux qui étaient sortis pour le nom (3 Jean 5-8), et aussi des fidèles qui avaient à se déplacer ou qui étaient chassés par la persécution. Nous voyons en Lydie, un exemple de l'hospitalité exercée par une femme envers des serviteurs du Seigneur (Actes des Apôtres 16: 15). La veuve vraiment veuve avait dans sa vie de dévouement reçu des étrangers. Nul, mieux qu'une femme, ne sait accomplir ce devoir de manière à rafraîchir le coeur de l'étranger. Heureuses les soeurs qui s'y adonnent dans leur mesure!

«Si elle a lavé les pieds des saints». Autre bonne oeuvre qui suppose l'humilité. Elle n'a pas craint de s'abaisser jusqu'à rendre aux saints ce service si nécessaire dans ces pays brûlants, où l'on n'était chaussé que de sandales, et où l'on voyageait le plus souvent à pied dans des chemins couverts de poussière. Quel soulagement pour les frères fatigués qui,

entrant chez une de ces veuves, recevaient d'elle ces premiers soins! Dans son humilité, elle imitait le Seigneur qui lava les pieds des disciples (Jean 13). Si de nos jours, un tel service n'est plus de saison, il en est d'analogues qu'une servante du Seigneur peut rendre aux saints, et spécialement aux frères qui s'occupent de l'oeuvre du Seigneur.

Un dernier trait qui a caractérisé la vraie veuve, est d'avoir «secouru ceux qui sont dans la tribulation». Si le trait précédent suppose l'humilité, celui-ci ne pouvait procéder que d'un amour sincère se manifestant par une tendre compassion et une sympathie vraie. Elle a souffert elle-même; elle est propre à soulager ceux qui souffrent. Combien n'y avait-il pas de tribulations diverses dans ces temps de persécutions! Il y avait à pourvoir aux besoins de ceux qui avaient fait la perte de leurs biens (Hébreux 10: 32-34); il y avait à consoler ceux qui avaient perdu quelqu'un des leurs, et il y avait toujours des pauvres et des affligés. Or, bien que certaines causes de tribulations soient écartées de nos jours, il y a toujours pour les servantes du Seigneur de nombreuses occasions de secourir ceux qui sont dans la peine, la maladie, ou le deuil.

L'apôtre résume tout, en disant: «Si elle s'est appliquée à toute bonne oeuvre». Il en a énuméré quelques-unes; il en est d'autres qui se rencontrent sur le chemin, et qu'un coeur dévoué sait discerner comme devant être faites. La vraie veuve avait été toute pour tous. Et remarquons que ce n'était pas par boutades, pour ainsi dire, qu'elle accomplissait ces bonnes oeuvres, elle y persévérerait. Ce n'était pas non plus fait à la légère: elle s'y appliquait, y mettait tous ses soins. Quel beau tableau d'une sainte activité. Si elle était veuve, dépouillée, elle était enrichie de Dieu qui lui donnait toute la famille chrétienne comme objet de ses soins.

(Verset 11). Si les veuves vraiment veuves et remplissant les conditions indiquées aux versets 9 et 10, avaient droit à être honorées et inscrites pour être soutenues par l'assemblée, l'apôtre écarte d'une manière péremptoire les jeunes veuves: «Refuse», dit-il, «les veuves qui sont jeunes», et il en donne les raisons. La vie de dévouement des autres jusqu'à soixante ans, était une garantie de stabilité dans leur marche à venir. On pouvait avoir confiance en elles. Les causes qui pouvaient agir sur les jeunes, pour les faire se détourner d'une conduite convenant à leur position, n'existaient plus pour ces veuves honorables et honorées. Pour les jeunes veuves, le danger était là; l'apôtre le signale. L'austérité et la simplicité d'une vie de vraie veuve tout entière consacrée au service du Seigneur, commence à leur peser; elles se laissent aller aux désirs charnels de leur coeur, les conviant à la mondanité et aux plaisirs; elles s'élèvent ainsi contre le Christ: car qu'y a-t-il de commun entre le Seigneur et la chair? L'une est opposée à l'autre. Elles *veulent* alors se marier. C'est un acte de leur propre volonté, et là est le mal. Le motif n'est pas la gloire du Seigneur, mais leur propre satisfaction. Elles pensent ainsi échapper à la nécessité d'une vie de renoncement. Et en voulant se marier, elles sont en faute, car elles rejettent ainsi leur première foi, c'est-à-dire la résolution qu'elles avaient prise de mener la vie d'une vraie veuve.



(Verset 13). S'étant ainsi laissé aller à leurs propres désirs, n'ayant plus à coeur le service de Christ seul, de fâcheuses conséquences en sont le résultat. «Elles apprennent à être oisives». N'étant plus occupées du bien, ne s'appliquant plus à «toute bonne oeuvre», elles prennent plaisir à l'oisiveté — leur vie est vide. Comme cependant il faut une satisfaction à l'activité naturelle de l'esprit, elles vont «de maison en maison»; et quoi de plus fâcheux que ces visites oiseuses, où le Seigneur et sa parole ne sont pas l'objet des conversations, mais que l'on fait pour tuer le temps, comme l'on dit! Non seulement, dit l'apôtre, elles sont oisives, «mais aussi causeuses, se mêlant de tout», c'est-à-dire curieuses pour savoir ce qui se passe chez les uns et les autres, causeuses pour le rapporter, et fomentent ainsi bien souvent des querelles et des divisions. Sont-ce seulement les jeunes veuves du temps de Paul à qui ces choses sont applicables? C'est un résultat inévitable, là où se trouve l'oisiveté du coeur à l'égard de Christ, je veux dire là où il n'occupe pas les pensées. Un dernier trait termine le triste tableau que trace l'apôtre relativement à ces jeunes veuves, mais qui, nous le répétons, doit être une pierre de touche pour d'autres: «disant des choses qui ne conviennent pas». C'est là où l'oisiveté, la curiosité, la fièvre de causer, conduisent. On s'oublie, on perd le sentiment des bienséances, le tact et la délicatesse dans le penser et le parler.

(Verset 14). L'apôtre indique le remède dans le mariage, non en vue d'une plus grande liberté de se livrer à ses propres désirs, mais en vue d'une vie dévouée aux saints devoirs de la famille, au sage gouvernement de la maison, à l'ordre et au sérieux en tout. L'oisiveté et ses suites ne trouvent pas leur place dans une telle vie. Remarquons que l'apôtre ne dit pas que *toutes* les jeunes veuves s'élèvent contre le Christ, en s'abandonnant à leurs désirs et rejetant leur première foi; mais il y avait pour elles le danger d'en venir là, ce qui aurait été fâcheux pour elles et l'assemblée. C'est pourquoi il ne fallait pas les inscrire avant l'âge indiqué, où elles auraient été éprouvées et reconnues dignes d'être honorées ainsi. Remarquons encore que «je veux», n'implique pas un commandement à toutes de se marier, mais une liberté de le faire laissée à celles qui le désiraient. L'apôtre, à Corinthe, disait de la veuve: «Elle est libre de se marier à qui elle veut, seulement dans le Seigneur», en ajoutant: «Elle est plus heureuse, à mon avis, si elle demeure ainsi»; mais son conseil était tiré de «la nécessité présente» (1 Corinthiens 7: 39, 26). Ici, en Timothée, les circonstances diffèrent, et l'Esprit Saint, par l'apôtre, ne met pas de restriction. «Ne donnent aucune occasion à l'adversaire à cause des mauvais propos». C'est le dernier trait. Ces jeunes veuves mariées, conduisant bien leur famille et leur maison, ne doivent donner à l'adversaire, à Satan et au monde, aucune occasion de mal parler d'elles. Tout doit être honorable et pur dans leur vie; c'est le fruit d'une vigilance constante et de la communion avec le Seigneur. Cela encore n'a-t-il pas une application actuelle et de tous les jours?

(Verset 15). «Car déjà quelques-unes se sont détournées après Satan». Plusieurs ont montré où aboutissait ce chemin de propre volonté, de désirs charnels, d'oisiveté et de curiosité malsaine. Elles se sont détournées après Satan, le prince de ce monde, pour se

livrer entièrement à leurs convoitises, jetant ainsi l'opprobre sur Christ et sur l'assemblée. Solennel avertissement.

(Verset 16). Le verset 4 montrait aux enfants et petits-enfants leur devoir envers ceux dont ils descendent, et en particulier envers les veuves. Nous avons fait remarquer que c'est un devoir naturel, dont le monde même blâmerait la négligence. Dans ce verset 16, nous avons autre chose; ce n'est pas une répétition du verset 4. Il s'agit d'un fidèle ou d'une fidèle, homme ou femme d'entre les saints, qui a dans sa famille, à un degré plus ou moins rapproché, des veuves. L'apôtre prescrit qu'il ou elle les assiste — évidemment selon ses moyens, et l'amour chrétien est ingénieux pour les trouver. Nous voyons comme ces liens de famille sont reconnus dans la Parole, soit avec leurs obligations, soit avec leurs joies et leurs peines. Il est bon de nous en souvenir. La raison que donne Paul est celle-ci: «Que l'assemblée n'en soit pas chargée». Volontiers le coeur naturel se décharge sur d'autres d'un soin qui nous appartient. L'assemblée n'est pas une société de secours mutuels; le christianisme n'anéantit pas l'individualité et les devoirs individuels — loin de là. Si Dieu a formé des liens de famille, il y a une solidarité entre les différents membres de la famille. Si quelqu'un s'y trouve dans le besoin, avant et au lieu de recourir à l'assemblée, c'est à chacun des membres de voir ce qu'il peut faire. Aussi longtemps que la veuve a parmi les siens quelqu'un ou quelques-uns qui la peuvent assister, elle n'est pas — dans le sens absolu — *vraiment veuve* — dépouillée de tout. Les parents, en l'assistant, déchargent d'autant l'assemblée qui alors peut plus efficacement venir «au secours de celles qui sont vraiment veuves».

On voit comme toutes ces directions sont marquées au coin de la sagesse divine. En même temps, on y découvre le tendre soin du Seigneur, comme dans toute la Parole, l'Ancien ainsi que le Nouveau Testament, pour les destitués. L'Eternel se déclare le père de l'orphelin et le mari de la veuve. Mais il confie l'exercice de ce soin envers la veuve d'abord aux descendants, puis aux parents, et enfin à l'assemblée. Dieu, chez qui l'amour est toujours actif, ne veut pas qu'il soit un vain mot chez ceux qui se réclament de son nom. «Enfants, n'aimons pas de parole, ni de langue, mais en *action* et en *vérité*» (1 Jean 3: 18). Quelle consolation pour les pauvres veuves de considérer l'intérêt que le Seigneur prend à elles!

(Versets 17, 18). Nous en venons maintenant à ce qui concerne les anciens. Ancien n'est pas ici simplement un homme âgé, comme dans le verset 1. Il s'agit ici des «surveillants», dont l'apôtre a parlé au chapitre 3. Tous les surveillants devaient être «propres à enseigner» (3: 2), sans pour cela être doués pour le faire publiquement, par la prédication de la Parole. Un frère peut enseigner avec profit, sans le faire publiquement. Mais parmi les anciens, il en était qui étaient doués pour un service plus actif, public pour ainsi dire. Trois sortes de services sont indiqués ici: présider, travailler dans la Parole pour l'exhortation et l'édification, travailler dans l'enseignement pour instruire les saints dans la vérité. Nous retrouvons ces trois choses distinctes en Romains 12: 7, 8: «Soit celui qui enseigne, qu'il s'applique à l'enseignement; soit celui qui exhorte, à l'exhortation...; celui

qui est à la tête, qu'il conduise soigneusement». De même que l'apôtre avait recommandé *d'honorer* les veuves vraiment veuves, ainsi il veut que les anciens doués pour cela et qui s'acquittent bien et fidèlement de leur charge de présider, d'exhorter, d'édifier et d'enseigner, soient honorés d'une manière particulière. «Que les anciens qui président *dûment* soient estimés dignes d'un *double honneur*, spécialement ceux qui, etc.». On voit par ces dernières paroles l'importance que le Saint Esprit attache à ce que les saints soient édifiés et instruits par la Parole. Il estime spécialement dignes d'être honorés ceux qui, dans les assemblées, sont doués pour cela; quel sera donc le devoir de ceux qui jouissent du privilège de ces exhortations et de cet enseignement!

Mais qu'est-ce que ce double honneur. En comparant avec le verset 18, et en se rappelant ce que Paul dit en 1 Corinthiens 9, où il cite aussi le passage: «Tu n'emmuselleras pas le boeuf qui foule le grain», on peut penser qu'il s'agit de pourvoir largement aux besoins temporels de ceux qui consacraient une grande partie de leur temps au service des saints dans l'assemblée. Cela n'était que juste, et il en est encore ainsi. C'est une responsabilité des assemblées. Mais il ne faudrait pas borner à ce sens l'expression «honneur». Il faut surtout la prendre dans sa signification morale. Ceux qui se dévouaient à l'oeuvre du Seigneur parmi les fidèles, étaient dignes de toute leur estime et de leur respect. C'est ce que Paul recommandait aux Thessaloniens (1<sup>re</sup> épître 5: 12, 13), ainsi qu'aux Corinthiens (1<sup>re</sup> épître 16: 15, 16).

(Versets 19-21). Ces versets se rapportent au cas d'anciens tombés en faute. En premier lieu, et eu égard à leur position dans l'assemblée, il ne fallait pas recevoir à la légère une accusation portée contre quelqu'un des anciens. Il était nécessaire que cette accusation fût portée en présence de deux ou de trois témoins. Si le fait était bien établi, et qu'en effet il y avait eu péché, alors l'ordre de l'apôtre était qu'une répréhension publique atteignit le coupable. Le but de cette répréhension était de le faire rentrer en lui-même, d'atteindre sa conscience. Nous voyons un exemple de cette manière d'agir chez Paul à l'égard de Pierre (Galates 2: 11, etc.). Mais il y a un autre point de vue à considérer. Si l'on n'avait pas repris l'ancien publiquement, par crainte d'affaiblir son prestige moral, de porter atteinte à son autorité, la conscience des fidèles n'aurait pas été exercée à l'égard du mal. C'est précisément parce qu'il était «ancien», que le mal avait plus de gravité et devait être repris publiquement; ç'aurait été un exemple qui eût pu entraîner d'autres dans le mal. Nous voyons cela clairement en Galates 2. «Les autres Juifs», dit Paul, «usèrent aussi de dissimulation avec lui (Pierre), de sorte que Barnabas même fut entraîné avec eux par leur dissimulation. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit, selon la vérité de l'évangile, je dis à Céphas *devant tous*». Paul le reprend devant tous pour arrêter le mal. Et c'est ce qu'il recommande à Timothée de faire aussi: «Ceux qui pèchent, convaincs-les devant tous, afin que les autres aussi aient de la crainte». Il devait les convaincre, leur démontrer, en les reprenant, que leur péché était avéré, en porter la conviction jusque dans leur conscience. De cette manière, tous concevaient une crainte salutaire par la discipline ainsi exercée, et étaient mis en garde contre le péché. Nous avons encore à

remarquer à l'égard de ce que nous trouvons dans ces versets, que si ces directions se rapportent littéralement aux anciens alors en charge, le principe demeure pour nous dans toute sa force morale. L'obligation d'agir ainsi n'est nullement annulée, ni affaiblie, quel que soit l'état de ruine dans lequel nous nous trouvons. Nous avons toujours la présence de l'Esprit Saint et l'autorité de la Parole.

(Verset 21). La solennelle adjuration que contient ce verset fait ressortir avec une grande force l'importance de ce que l'apôtre vient de prescrire, «en vue de l'ordre extérieur, du maintien de ce qui est respectable aux yeux de tous, et du respect pour tout ce qui doit être respecté». Paul en appelle comme témoins, à Dieu, Maître suprême, à Christ Jésus, homme glorifié, Chef de l'Eglise, aux anges «élus», créatures, il est vrai, mais excellentes en gloire et dignité, et qui nous sont présentées dans l'Ecriture comme ayant assisté aux grandes scènes de la création et de la rédemption (Job 38: 1-7; Luc 1: 26, etc.; 2: 9-14; Marc 1: 13; Luc 22: 43; 24: 4; Jean 20: 12; Actes des Apôtres 1: 10), et comme témoins intéressés aussi à ce qui se passe dans l'assemblée (1 Corinthiens 4: 9; 11: 10). C'est devant Dieu, Christ Jésus et les anges élus, que Paul adjure Timothée de «garder ces choses», et d'avoir soin de ne point se laisser aller à des sentiments de partialité, sans être influencé de manière à faire acception de personnes, mais jugeant tout avec l'esprit de discernement, de prudence et de sagesse, qui doit caractériser un serviteur de Dieu et du Christ Jésus.

Puissent les assemblées et les chrétiens individuellement se souvenir, dans leur marche, devant quels témoins ils se trouvent sans cesse, de sorte qu'ils ne soient pas dominés par des préjugés et des préférences charnelles!

---

(Verset 22). Le verset 24 se lie à celui-ci. Entre deux se trouvent, comme une parenthèse, les paroles de l'apôtre qui témoignent de sa tendre sollicitude pour son fidèle collaborateur. On peut cependant voir dans la recommandation de Paul un certain rapport avec la fin du verset précédent.

Le verset 22 exhorte donc Timothée à n'imposer les mains à personne avec précipitation. Imposer les mains à quelqu'un, c'était lui donner sa sanction pour la charge ou la mission qu'il aurait à remplir (Actes des Apôtres 6: 6); c'était, pour ainsi dire, s'identifier avec lui dans ce qu'il ferait. De là, la nécessité de ne le faire qu'avec une grande circonspection, après s'être soigneusement enquis du caractère moral de celui à qui l'on imposait les mains, afin d'être bien sûr qu'il présentait les garanties nécessaires pour remplir la charge ou accomplir la mission en question, et qu'il jouissait de l'estime et du respect de ceux près desquels il aurait à agir. En négligeant ce soin, en imposant les mains sans un mûr examen de la vie et de la conduite de celui à qui il se livrait ainsi, Timothée se serait rendu solidaire des péchés de celui auquel il aurait imposé les mains.

(Verset 24). Les péchés de quelques-uns se montrent au grand jour; on pouvait en juger dès l'abord, et ils annonçaient le jugement qui attendait le coupable. Mais chez

d'autres, les péchés étaient cachés et recouverts par une belle apparence de piété et de moralité. Ils ne devaient être mis en évidence que plus tard; en tous les cas, au grand jour du jugement. De là, découlait pour Timothée la nécessité de ne pas agir avec précipitation. Il devait se conserver pur lui-même, ne participant en rien aux péchés des autres, L'exhortation était spéciale pour Timothée, mais n'y a-t-il pas là pour tous les chrétiens un principe à appliquer? N'avons-nous pas à agir avec prudence dans les relations que nous formons, de peur d'être entraînés, d'une manière ou d'une autre, à participer aux péchés d'autrui?

(Verset 23). Revenons à la touchante recommandation de l'apôtre à son enfant bien-aimé. On voit quelle était la sobriété de Timothée, le soin avec lequel, désireux qu'il était de se maintenir dans la pureté, pour le service du Seigneur, il évitait tout ce qui pouvait causer en lui quelque excitation, ou satisfaire en quelque chose la chair. Peut-être y avait-il chez lui un certain penchant vers cet ascétisme condamné plus d'une fois dans l'épître, et qui, se développant plus tard dans l'Eglise, y a produit tant de maux, tant d'aberrations fatales. L'apôtre ne veut pas que Timothée nuise à sa santé en se privant de ce qui était nécessaire pour la soutenir, de ce que la faiblesse de son corps demandait. Le chrétien a donc la liberté de se servir de tout ce qui est bon, lorsqu'il y a un vrai motif pour le faire. Il est utile de remarquer que Paul dit: «Use d'un *peu* de vin». La tempérance en tout est nécessaire, et particulièrement dans l'usage des boissons excitantes. Bien des chrétiens, ou se disant tels, hélas! l'oublent et auraient besoin plutôt qu'on leur rappelle l'exhortation adressée aux Ephésiens: «Ne vous enivrez point de vin, en quoi il y a de la dissolution; mais soyez remplis de l'Esprit» (Ephésiens 5: 18). Telle est la règle que la Parole impose. Et remarquons qu'il n'est pas nécessaire pour y contrevenir que l'ivresse soit arrivée à son point dégradant, où l'homme a perdu toute conscience de ses actes, mais dès qu'il y a une excitation produite par la boisson, on est sorti de la sobriété si souvent recommandée par la Parole. Oh! que tous les chrétiens pussent veiller sur eux-mêmes à cet égard. Bien des occasions se présentent, dans les transactions nécessaires avec le monde (1 Corinthiens 5: 9, 10), où le chrétien sera sollicité de boire du vin ou des liqueurs, sans aucune nécessité, sans que ni la soif, ni la faiblesse l'y obligent, mais simplement parce que c'est l'habitude. Le chrétien n'a pas à céder à de telles invitations; il ne doit pas craindre de se singulariser en refusant de faire ce qui n'est certes pas pour la gloire de Dieu. «N'ayez rien de commun avec les oeuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt reprenez-les» (Ephésiens 5: 11). Et comment les reprendra-t-on le plus efficacement, si ce n'est en refusant nettement d'y participer? Combien de chrétiens, en ne faisant pas attention à l'exhortation divine d'Ephésiens 5: 18 et 11, sont allés de chute en chute, ont déshonoré le nom de Christ et son assemblée, et ont dû être exclus de la table du Seigneur! «Purifions-nous nous-mêmes de toute souillure de chair et d'esprit», dit l'apôtre, «achevant la sainteté dans la crainte de Dieu» (2 Corinthiens 7: 1). Comment obéir à cette exhortation si l'on est saisi par la boisson? Celle-ci donne accès à toute espèce de souillure. «Soyez donc sobres». On ne jouit vraiment du Seigneur que dans la lucidité d'un esprit que ni les fumées du vin, à quelque degré que ce soit, ni l'excitation produite dans l'imagination par certaines lectures, ne

viennent obscurcir. Oh! combien il est à désirer que les chrétiens mettent tout leur soin à garder leur séparation d'avec tout mal, à achever la sainteté dans la crainte du Seigneur, et à n'être «une cause d'achoppement» ni à ceux de dehors, «ni à l'assemblée de Dieu» (1 Corinthiens 10: 32). L'apôtre avait dit auparavant: «Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quoi que vous fassiez, faites tout *pour la gloire de Dieu*». Ce n'est pas le verre en main, dans les lieux où se rassemble le monde, et avec le monde, et à la manière du monde, que l'on agira pour la gloire de Dieu. Ce n'est pas non plus en buvant au delà de ce que le strict besoin exige.

Revenant à l'exhortation de l'apôtre à Timothée, «elle nous fournit un exemple de ces soins que suggère l'amour et qui conviennent si parfaitement à l'apôtre. Il veut la sainteté dans son représentant, mais combien il sait respecter Timothée, et garder les convenances qu'il recommandait, et montrer la tendresse qu'il ressentait dans son coeur». L'apôtre pour lui-même disait: «Je mortifie mon corps, et je l'asservis» (1 Corinthiens 9: 27). Mais plein de grâce envers Timothée, vase faible, il l'exhorte à employer ce qui peut le fortifier pour le service qu'il avait à accomplir. Ainsi le divin Sauveur, plein de sollicitude pour ceux qu'il associait à son oeuvre, leur disait: «Venez à l'écart vous-mêmes dans un lieu désert, et vous reposez un peu» (Marc 6: 30, 31). Sachons imiter cette tendresse qui fait que l'on s'oublie soi-même pour penser aux autres.

(Verset 25). De même que pour les mauvaises oeuvres, qui désignent un homme à l'avance pour le jugement, ainsi il y a des bonnes oeuvres qui éclatent au grand jour et qui montrent aussi ce qu'est un homme. Ce n'est pas que les bonnes oeuvres doivent être accomplies pour que l'on soit bien vu des hommes (Matthieu 6: 1-18). L'ostentation ne convient pas à un chrétien; mais là où se trouve la vie de Dieu, là aussi s'accomplissent des oeuvres selon Dieu; là se réalise l'exhortation du Seigneur à ses disciples: «Que votre lumière luise devant les hommes, en sorte qu'ils voient vos bonnes oeuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux» (Matthieu 5: 16); non pas qu'ils vous glorifient, mais votre Père céleste, en voyant le fruit produit par lui en vous. L'arbre est connu à son fruit. Les bonnes oeuvres produites par la vie de Dieu dans son enfant, le précèdent, pour ainsi dire, tandis que lui s'efface; de même que la lumière brille aux yeux, attire les regards, et laisse dans l'ombre le pied qui la porte.

D'un autre côté, il est des oeuvres qui, accomplies dans le secret d'une vie humble, mais dévouée, ne paraissent pas aux yeux des hommes, mais elles ne resteront pas toujours cachées. Celui qui voit dans le secret et les approuve, les manifestera un jour, sinon sur la terre, certainement au jour solennel où, tous les secrets seront révélés. Quelle consolation pour les âmes cachées dans l'humilité de leur position et ne pouvant rien faire d'apparent! Un verre d'eau froide, donnée à l'un de ces plus petits pour l'amour du Seigneur, aura sa récompense.

## Chapitre 6

(Versets. 1, 2). L'apôtre donne maintenant des directions touchant la conduite que devaient tenir envers leurs maîtres les esclaves qui étaient les serviteurs d'autrefois. Mais, en tenant compte des différences complètes de position entre les esclaves et les serviteurs d'aujourd'hui, les prescriptions de l'apôtre s'appliquent à ces derniers, et heureux les serviteurs chrétiens qui reçoivent et pratiquent ce que la parole de Dieu leur enseigne relativement à ce qu'ils doivent à leurs maîtres, dans le service qu'ils ont volontairement accepté d'accomplir à leur égard.

«Que tous les esclaves qui sont sous le joug, estiment leurs propres maîtres dignes de tout honneur, afin que le nom de Dieu et la doctrine ne soient pas blasphémés». Les esclaves chrétiens, placés dans cette position d'assujettissement (sous le joug) par leur naissance ou par suite de circonstances diverses (prisonniers de guerre, par exemple), devaient accepter cette position en toute soumission devant Dieu (Ephésiens 6: 5-8; Colossiens 3: 22-24). Que leurs maîtres fussent païens ou non, ils avaient à les estimer dignes de tout honneur, comme étant placés au-dessus d'eux. Que les maîtres fussent bons ou mauvais, il n'importe. Les esclaves devaient les honorer comme maîtres, quand bien même ils n'auraient pu honorer leurs actions. Il est évident, pour le dire en passant, que l'apôtre, en exhortant les esclaves à honorer leurs maîtres, ne justifie en rien l'esclavage, la possession d'un homme par son semblable. C'est un des fruits du péché. Mais l'institution existait dans ce monde de péché, et le chrétien n'est pas appelé à révolutionner le monde, autrement qu'en annonçant l'Evangile qui agit au dedans et porte ses fruits paisibles au dehors. Il n'appelait donc pas les esclaves à s'insurger violemment contre leurs maîtres pour conquérir la liberté. Ils devaient souffrir plutôt avec patience, dans la position où ils étaient placés, les torts qui pouvaient leur être faits, sans revendiquer leur droit. C'est un cas particulier du devoir de tout chrétien (Philippiens 4: 5). Aussi, remarquons la raison que Paul donne. Il ne dit pas: «Honorez vos maîtres, parce que l'esclavage est une chose légitime», mais: «Afin que le nom de Dieu et la doctrine ne soient pas blasphémés». Ils professaient servir Dieu et avoir reçu la doctrine, les enseignements du Seigneur. S'ils eussent été insubordonnés, négligents dans leur service, ou sans égards pour leurs maîtres, quel témoignage auraient-ils rendu à ce Dieu qui enseigne la soumission à toute autorité, même fâcheuse, et au Seigneur Jésus venu pour servir, s'abaissant jusqu'à prendre la forme d'esclave, et offrant le modèle parfait de l'obéissance? Le nom du Dieu saint, la doctrine pure de l'Evangile, auraient été blasphémés. On aurait dit: Voilà un Dieu qui tolère le désordre, voilà une doctrine qui enseigne la révolte. Au contraire, l'humble soumission, l'obéissance entière, le respect de l'esclave envers le maître, étaient une prédication vivante à l'honneur de Dieu et de sa Parole. Serviteurs chrétiens de nos jours, qui avez des maîtres mondains, méditez et appliquez-vous à vous-mêmes l'exhortation de l'apôtre. Que votre conduite, au milieu des difficultés, peut-être grandes, inhérentes à votre position, soit telle que vous ornerez «en toutes choses l'enseignement qui est de notre Dieu Sauveur» (Tite 2: 10).

(Verset 2). Mais les esclaves pouvaient avoir des maîtres chrétiens, des croyants, tels que Philémon. Cela nivelait-il les positions? Nullement. Sans doute que, «dans le Christ Jésus, nous sommes tous un», et qu'il n'y a là «ni esclave, ni homme libre» (Galates 3: 28; Colossiens 3: 11). A cet égard, comme rachetés et membres du corps de Christ, dans la position céleste en Christ, il n'y a nulle différence. Mais sur la terre, comme y marchant, les diverses relations et les positions sociales distinctes dans lesquelles nous pouvons nous trouver, sont soigneusement maintenues. La tendance naturelle de notre cœur rusé aurait pu porter les esclaves, de même que les serviteurs d'aujourd'hui, à se dire: Nous sommes égaux, nos maîtres sont nos frères (ce qui est vrai), et à les traiter avec moins de respect. Au contraire, dit l'apôtre, c'est justement pour cela, parce qu'ils sont des croyants et des bien-aimés de Dieu, qu'il faut les servir d'autant plus fidèlement, avec un dévouement d'autant plus entier, accomplissant envers eux un bon et prompt service. Serviteurs de nos jours, agissez-vous ainsi? Avez-vous pour vos maîtres croyants le même respect, ou plus grand encore puisqu'ils sont enfants de Dieu, que vous auriez pour des maîtres mondains? Et tout en jouissant de l'intimité que crée la possession d'une même foi, d'un même amour, envers un même Sauveur, avez-vous d'autant plus de déférence pour vos maîtres, et d'empressement affectueux à les servir? En cela aussi, en agissant de cette manière, vous rendrez honorable le sain enseignement du Seigneur.

L'apôtre termine par ces paroles: «Enseigne ces choses et exhorte». *Ces choses* ne se rapportent pas seulement à ce qu'il vient de dire relativement aux esclaves, mais à tout ce qui précède. Il fallait que Timothée les enseignât, en donnât la connaissance, en d'autres termes instruisît les fidèles, car il s'agit d'enseignement dans l'Eglise, la maison de Dieu. Et combien cet enseignement de la saine doctrine, sous ses points de vue pratiques, n'est-il pas nécessaire aux saints? Mais Timothée devait joindre à son enseignement l'exhortation. Il devait exhorter à ne pas se contenter de savoir, mais à mettre en pratique les instructions qu'il donnait. Combien cela est nécessaire en tout temps! Nous estimons avoir des lumières, comme l'on dit; mais marchons-nous selon ces lumières? Rappelons-nous les paroles du Seigneur. «Mais plutôt, bienheureux sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent» (Luc 11: 28). Et encore: «Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux si vous les faites» (Jean 13: 17). «Mettez la parole en pratique, et ne l'écoutez pas seulement», dit Jacques (Jacques 1: 22). Nous voyons donc combien il était à propos que Timothée enseignât et exhortât à pratiquer les choses qu'il enseignait.

(Verset 3-5). Les saines paroles, celles que faisait entendre ou qu'écrivait l'apôtre, étaient celles de notre Seigneur Jésus Christ (voyez chapitre 1: 10). De même en 1 Corinthiens 14: 37, il dit: «Les choses que je vous écris, sont le commandement du Seigneur». Il y avait, sans doute, les paroles du Seigneur que nous trouvons dans les évangiles, mais elles n'étaient pas différentes de celles que Paul enseignait. De même la doctrine qui est selon la piété, bien que nous la trouvons dans les écrits des autres apôtres et qu'elle fût dans leur enseignement oral, est bien ici sa doctrine (2 Timothée 3: 10). Il revendique toujours et partout d'être l'organe inspiré et conscient de la vérité que Dieu lui



révélaient, ainsi qu'aux autres apôtres: «*Nous* avons reçu l'Esprit qui est de Dieu, afin que *nous* connaissions les choses qui *nous* ont été librement données par Dieu; desquelles aussi *nous* parlons, non point en paroles enseignées de sagesse humaine, mais en paroles enseignées de l'Esprit, communiquant des choses spirituelles par des moyens spirituels» (1 Corinthiens 2: 12, 13). C'était là ce qui donnait autorité à la doctrine de Paul, ce qui la rendait une saine doctrine, et ses paroles de saines paroles (2 Timothée 1: 13). Mais cette doctrine avait un caractère qui la distinguait de toute autre: elle conduisait à la piété pratique. Toute doctrine, tout enseignement qui n'a point ce résultat et ne nourrit pas la piété, vient de la chair, de l'orgueil de l'homme et du désir du gain; on en vient à estimer que la piété est un moyen d'y satisfaire. Ou s'il y avait de telles personnes qui enseignaient autrement et ne se rangeaient pas aux saines paroles, remarquons que, tout ayant la prétention d'enseigner, tout enflées d'orgueil qu'elles étaient, en réalité elles ne savaient rien. Les questions et les disputes auxquelles elles se livraient, roulaient sur des mots et non sur le fond des choses; elles n'avaient nullement pour but de s'instruire sérieusement des choses de Dieu. C'était un besoin, une maladie, et non le fait d'un esprit sobre, sensé et soumis à l'Esprit de Dieu et à l'enseignement de la Parole. Aussi quel était le résultat, le triste résultat? Non de conduire à la piété et de la nourrir, mais de produire l'envie, les querelles, les paroles injurieuses, les mauvais soupçons, les vaines disputes, tous fruits de la chair. Et notons la terrible caractéristique de ces hommes orgueilleux qui ne veulent pas se soumettre à l'autorité divine des saines paroles. Tout en prétendant à beaucoup de savoir et de lumières, ils sont corrompus dans leur entendement; il n'est pas question de mœurs, mais de l'entendement, la source des pensées qui est corrompue. Sans doute que le résultat s'en fait sentir dans la vie, mais la corruption est dans l'entendement. Il n'y a pas seulement les souillures de la chair, mais aussi de l'esprit (2 Corinthiens 7: 1). Comment en serait-il autrement? En n'acquiesçant pas aux saines paroles de Jésus Christ, ils sont privés de la vérité. Christ est la vérité, et ses paroles expriment ce qu'il est. Or la vérité n'est pas seulement la connaissance intellectuelle, mais aussi une puissance qui sanctifie (Jean 17: 17). Voilà pourquoi ces hommes privés de la vérité portent de si tristes fruits.

(Verset 6). L'apôtre a stigmatisé ces personnes qui regardent la piété comme une source de gain. Cela le conduit à dire que, si la piété ne doit pas être regardée comme un moyen de gagner de l'argent, la vraie piété est en elle-même un grand gain pour l'âme. La piété que l'on voudrait faire servir à gagner de l'argent, ou même quelque considération, est une triste piété. Elle ne saurait consister qu'en vaines apparences. Mais la vraie piété, celle qui n'a pas en vue les choses terrestres, mais celles que l'on trouve dans les relations avec Dieu, est un gain immense, car elle entretient dans l'âme la paix, la satisfaction de ce que Dieu nous donne. On pourrait avoir la piété et désirer d'être un peu plus au large dans ce monde, mais on ne jouirait pas alors de tout ce que la piété apporte dans le coeur. C'est pourquoi l'apôtre dit: «La piété *avec le contentement* est un *grand gain*». Le contentement ici signifie la disposition de celui à qui son état suffit, comme Paul l'exprime: «J'ai appris à être content en moi-même dans les circonstances où je me trouve» (Philippiens 4: 11). La

piété, pour être un *grand gain*, doit donc se trouver liée avec un esprit content de ce qu'il a, ainsi qu'il est dit: «Soyez contents de ce que vous avez présentement» (Hébreux 13: 5).

(Versets 7, 8). Voici les puissants motifs qui doivent porter le chrétien à joindre à la piété le contentement de sa position: «Car nous n'avons rien apporté dans le monde; il est évident que nous n'en pouvons rien emporter. Mais ayant la nourriture et de quoi nous couvrir, nous serons satisfaits» (ou cela nous suffira). Parole bien solennelle que celle-ci: «Rien apporté dans le monde et n'en emportant rien»; rien des choses terrestres qui auront tant occupé nos pensées, tant travaillé notre esprit et notre corps, si ce sont ces choses que nous avons poursuivies. A quoi auront servi tous ces soucis, toutes ces préoccupations, pour acquérir aises, fortune et position? Le chrétien n'appartient pas au monde; vivra-t-il comme le monde, recherchera-t-il ce que le monde recherche? Déjà, le Seigneur disait à ses disciples: «Les nations recherchent toutes ces choses; cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice» (Matthieu 6: 32, 33). Oui, au-dessus de tout, que ce soient les choses de Dieu, la vie avec lui et selon lui, les choses qui demeurent, que nous recherchons. Le reste passe, nous n'en emporterons rien. Les choses invisibles, divines, en dehors de ce monde, sont éternelles. L'homme du monde, ignorant de Dieu, sait bien que n'ayant apporté rien, il n'emportera rien des biens de la terre; que venu ici-bas nu, il s'en ira nu, sauf un linceul. C'est pourquoi, dans cet intervalle entre la naissance et la tombe, il veut jouir, au détriment de son âme, de ces biens passagers. Le chrétien qui est du ciel, héritier de la gloire, l'imiterait-il? Non, assurément. S'il a reçu dans son cœur l'enseignement de Dieu, il sera satisfait d'avoir la nourriture et de quoi se couvrir. Or cela, Dieu l'a promis d'une manière positive. Il n'a pas promis nourriture délicate et vêtements somptueux, ce que recherche le monde, mais le nécessaire, il nous l'assure. Nous n'avons donc ni à chercher le superflu pour la jouissance de la chair, ni à nous mettre en souci de ce que nous mangerons ou boirons, ou comment nous serons vêtus. En marchant dans la dépendance de Dieu, dans la fidélité à son service, dans le renoncement et le contentement, nous sommes certains qu'il pourvoira à tout (voir Luc 12; Matthieu 6).

(Versets 9 et 10). Si nous ne sommes pas satisfaits, si, avec la piété, nous n'avons pas le contentement de notre position, nous sommes dans un grand danger que l'apôtre signale ici: celui de rechercher la richesse: «Or ceux qui veulent devenir riches», dont la volonté est en jeu pour acquérir des biens dans ce monde, «tombent dans la tentation et dans un piège». Ils sont tentés par leurs convoitises, espérant avec la richesse pouvoir les satisfaire; c'est un piège que Satan a mis devant eux, et ils y tombent. Et non seulement cela, mais que de tentations spéciales, que de pièges dans cette recherche de la richesse. On veut l'acquérir et, pour arriver à ce but, sera-t-on toujours honnête et délicat dans les moyens? La pente est glissante, et comme on n'est pas avec Dieu, la conscience tend à s'oblitérer, et ce que l'on aurait d'abord repoussé comme pas honorable, on en vient à le pratiquer sans scrupule. Jeux de bourse, spéculations hasardées, dépréciation de ce que l'on achète pour l'avoir à meilleur prix et le revendre cher en exagérant la valeur, et à combien d'autres moyens encore on aura recours pour gagner de l'argent! Puis à mesure

que l'on poursuit cette voie (en petit ou en grand, peu importe), des désirs toujours plus grands et nombreux s'emparent de l'âme, avoir un plus grand train, de plus grandes aises, plus de jouissances charnelles, «désirs insensés et pernicioseux», dans leurs objets comme dans leur fin, car ils aboutissent à la ruine et à la perdition: ruine morale, et souvent même matérielle, mais toujours ruine morale, perte du bonheur, état misérable, loin de Dieu. Oh! que les chrétiens fassent attention et se gardent de *vouloir* devenir riches: «Car c'est une racine de toutes sortes de maux que l'amour de l'argent». Vouloir devenir riche va nécessairement avec l'amour de l'argent. Si on aime l'argent, on veut l'acquérir et ainsi devenir riche; si on veut devenir riche, ce n'est qu'au moyen de l'argent que, par conséquent, on aimera. Et cet amour de l'argent sera comme une racine amère qui produira toutes sortes de maux, soucis, inquiétudes, ennuis, travail, rongement d'esprit, pour ne rien dire du mal moral dans lequel il entraîne. Comment celui qui aime l'argent compatira-t-il aux maux des pauvres, comment sera-t-il porté à les soulager dans leurs besoins? Comment sera-t-il prêt à donner, libéral, généreux? L'amour de l'argent atrophie le coeur, et ce qui est le plus fatal, détourne de Dieu, car l'on ne peut servir Dieu et Mammon (Matthieu 6: 24; Luc 16: 13). Il faut donc couper le mal à sa racine, et pour cela s'attacher à ce trésor incorruptible que nous avons dans les cieus. Remarquons encore ici l'effet fatal de l'amour de l'argent: «Ce que quelques-uns ayant ambitionné, ils se sont égarés de la foi». Quel résultat plus triste peut-il y avoir? On cherche la richesse, on aime l'argent et le présent siècle, comme Démas, et on abandonne la profession du christianisme comme gênante et incompatible avec ce qui a gagné et occupe le coeur. On quitte ce sentier béni de la foi pour vaguer dans le monde comme une brebis égarée. Trouve-t-on au moins quelque bonheur dans cette voie? Non, ceux qui l'ont suivie «se sont transpercés eux-mêmes de beaucoup de douleurs». L'expression qu'emploie l'Esprit Saint est forte, mais combien vraie pour rendre tout ce qu'il y a de peines poignantes dans la vie d'un homme qui s'est voué à la recherche des richesses, que l'amour de l'argent possède, et qui pour cela a laissé ce qui seul console et soutient, c'est-à-dire la foi! Désirs insatiables, regrets amers s'il survient des pertes, liens de famille relâchés, souvent des enfants qui marchent mal et dissipent ce que l'on a acquis avec tant de travail, craintes incessantes de perdre, et combien d'autres douleurs transpercent comme des aiguillons acérés l'âme d'un tel homme. Et par-dessus tout, la douleur aiguë du remords, quand vient le moment où tout va vous échapper, et où l'on n'emportera rien de ce que l'on a poursuivi avec tant d'ardeur!

(Versets 11, 12). Voici maintenant le contraste à ce triste et douloureux tableau, dans l'exhortation adressée à Timothée. Mais d'abord remarquons la qualification qui lui est donnée: «Mais toi, *ô homme de Dieu*, fuis ces choses». Dans le Nouveau Testament, on ne rencontre cette expression, appliquée à un serviteur de Dieu, que dans les épîtres à Timothée (ici, et 2 Timothée 3: 17). Mais dans l'Ancien Testament, elle est attribuée à Moïse (Deutéronome 33: 1), au prophète qui vint vers Eli (1 Samuel 2: 27), à Samuel (1 Samuel 9: 6-10), au prophète qui vint vers Jéroboam (1 Rois 13), à Elie et à Elisée (1 Rois 17: 18, 24; 2 Rois 1; 4: 7, 9, etc.), et aussi à David (2 Chroniques 8: 14). Mais qu'est-ce qu'un «homme de

Dieu»? C'est un homme qui est dans le monde pour Dieu et de la part de Dieu, et qui le représente. Il a donc à fuir ce qui est opposé au caractère de Dieu: «fuis ces choses», et poursuivre au contraire ce qui glorifie Dieu, de manière à présenter Dieu au monde comme étant son témoin, Or ce qui, dans un homme, montre Dieu au monde, ce sont les vertus pratiques ici énumérées: justice, piété, foi, amour, patience, douceur d'esprit. Poursuivies, c'est-à-dire recherchées, puis exercées avec persévérance, elles rendent témoignage devant les hommes de la vie divine qui anime l'homme de Dieu. Or si cela convient d'une manière spéciale à un serviteur du Seigneur plus particulièrement en évidence, pourrions-nous penser que le plus humble croyant ait à les négliger? Non assurément. Timothée était exhorté à être le modèle des fidèles (4: 12); ceux-ci avaient donc à l'imiter, alors qu'il marchait comme un homme de Dieu. Chaque chrétien, quelque humble que soit sa sphère d'action, a à glorifier Dieu dans sa vie, et ce ne peut être qu'en poursuivant la *justice* dans ses relations avec les hommes, la *piété* quant à ses relations avec Dieu, la *foi* quant à sa profession chrétienne; l'*amour* dominant dans son coeur, produisant les saintes affections envers Dieu, Jésus et les frères, sans oublier les pauvres âmes encore dans leurs péchés, l'*amour*, source du renoncement, du dévouement et du sacrifice; la *patience* aussi bien pour supporter les épreuves que l'opposition du monde, et en même temps les défauts de caractère de ceux qui nous entourent, sans jamais s'irriter; la *douceur d'esprit* qui met son charme à toutes les transactions avec les hommes et qui évite l'aigreur, cause si fréquente de troubles et de disputes, même entre des chrétiens d'ailleurs sincères. Oh! quelle beauté dans la réalisation d'une telle vie pratique! On la voit en Christ dans la perfection, mais nous sommes appelés à la reproduire. Y pensons-nous assez?

(Verset 12). Mais on ne peut être dans ce monde pour y représenter Dieu dans une vie de sainteté pratique, sans y rencontrer l'ennemi. Au dedans, il s'efforcera de mettre obstacle à la poursuite, à la conservation et au développement des choses mentionnées au verset 11; au dehors, l'homme de Dieu qui veut être fidèle rencontrera l'opposition du monde. Il faut donc combattre, mais c'est un bon combat: «Combats le bon combat de la foi», pour maintenir d'un côté l'état d'âme et la conduite, caractérisés au verset 11, et d'un autre, ce qui constitue la vérité chrétienne, la pureté de la doctrine. C'est aussi par la foi que nous combattons et sommes vainqueurs, car «la victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi» (1 Jean 5: 4, 5). Quelle plus noble lutte que celle qui se livre contre Satan et le monde? Tout chrétien est appelé à y prendre part, sous la conduite de notre grand Capitaine qui le premier s'est présenté aux coups de l'adversaire et l'a vaincu. Marchant à sa suite, nous serons toujours vainqueurs et plus que vainqueurs. Nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie (Romains 8: 37; Philippiens 4: 13).

(Verset 12). Un prix est proposé au terme du combat. C'est la vie éternelle en gloire, fin nécessaire d'une vie de sainteté, en même temps qu'elle est un «don de grâce de Dieu» (Romains 6: 23). Timothée devait la saisir par anticipation et comme un encouragement à combattre courageusement: «Saisis la vie éternelle», jouis-en par avance, car le prix est certain. Quelle force puise le combattant dans la vue du triomphe préparé! La couronne de

gloire est là, devant toi; ta foi peut déjà la saisir. Qu'elle est belle, et qu'il sera doux de la recevoir des mains du Sauveur! Courage donc; encore un peu de temps, très peu de temps, et il viendra te prendre et te donner la gloire qu'il te destine (Jean 17: 22). «Combats donc le bon combat de la foi», sans te laisser; «saisis la vie éternelle». Oui, vraiment, tout est beau, tout est grand, tout est noble et bon dans la carrière chrétienne. Dieu prend soin de nous encourager à la poursuivre. Quelles gloires de la terre ne pâliraient pas, ne seraient qu'un vain néant, devant ces gloires de la vie éternelle avec Christ «pour laquelle nous sommes appelés», tout comme Timothée l'avait été, bien que notre service soit différent du sien.

L'appel de Timothée avait été pour «la vie éternelle», non pour une récompense terrestre. Il l'avait compris et en avait fait la confession devant beaucoup de témoins. Quand et en quelle occasion? cela ne nous est pas dit. Ce pouvait être en présence d'un danger, dans une persécution, comme lorsque le Seigneur fit la belle confession devant Ponce Pilate. Les chrétiens d'alors, au péril de leur vie, étaient souvent appelés à confesser leur foi et leur espérance devant les adversaires. S'ils étaient prêts à sacrifier leur vie pour Christ et sa vérité, c'est qu'ils avaient «saisi la vie éternelle», et qu'en présence de cette glorieuse destinée, toutes les choses de la terre n'étaient qu'une ombre vaine. Et ils en faisaient la belle confession à la face du monde. Chrétiens de nos jours, que ne menace guère la persécution, tout au plus un peu d'opprobre, faisons-nous, par notre vie détachée du monde, et à l'occasion par nos paroles, «la belle confession» que nous avons été *appelés* pour la vie éternelle, et que nous l'avons *saisie* dans nos coeurs?

(Versets 13 et 14). «Je t'ordonne devant Dieu qui appelle toutes choses à l'existence, et devant le Christ Jésus qui a fait la belle confession devant Ponce Pilate, que tu gardes ce commandement, sans tache, irrépréhensible, jusqu'à l'apparition de notre Seigneur Jésus Christ». «Ce commandement» peut être ce qui est exprimé spécialement dans les versets 11 et 12, relativement à la marche chrétienne d'un vrai serviteur de Dieu; mais l'apôtre avait aussi en vue toutes les prescriptions qu'il donne à Timothée dans toute l'épître, et qu'il exprime au commencement par le mot «ordonnance» (chapitre 1: 5, 18). Ce qui est dit, aux versets 11 et 12, s'y trouverait alors compris. Quoi qu'il en soit, Timothée est exhorté avec force (je t'ordonne *(\*)*) par l'apôtre à garder le commandement donné, de manière à être «*sans tache*», sans y manquer en rien, sans qu'une tache vînt ternir la pureté de sa conduite comme serviteur; de manière à être «*irrépréhensible*», à ne donner lieu à aucun reproche de la part ni des saints, ni du monde. De quelle importance n'est-il pas, en effet, que le serviteur du Seigneur soit tel? Sans cela, de quelle autorité jouiront ses paroles, soit auprès des chrétiens quand il exhorte, soit auprès des inconvertis quand il évangélise? Oh! que les serviteurs de Dieu dans son oeuvre, fassent attention à ces paroles: «Sans tache, irrépréhensible».

*(\*) Ce mot rappelle celui d'«ordonnance» du premier chapitre.*

Paul appuie sa recommandation par ce qu'il y a de plus solennel. Il en appelle au Dieu Tout-puissant de qui toutes choses tirent leur être, et en qui, par conséquent, réside toute

force, pour que ses serviteurs puissent garder le commandement, dans la fidélité et la sainteté, en confessant son nom et en annonçant la vérité. Puis il en appelle au Christ Jésus qui, d'une manière parfaite, a fait «la belle confession devant Ponce Pilate» et a rendu témoignage à la vérité, en présence même de la mort (Matthieu 27: 11; Jean 18: 37). La puissance de Dieu pour soutenir dans le combat; l'exemple de Jésus pour encourager à marcher dans la même voie de renoncement et de dévouement jusqu'à la mort, s'il le fallait, sont ainsi placés devant Timothée pour l'engager à persévérer jusqu'à la fin, ayant en vue la glorieuse apparition du Seigneur, qui donnera alors au combattant fidèle le prix de la victoire (2 Timothée 4: 7, 8). «L'apparition du Seigneur» est cet acte de sa venue en rapport avec la responsabilité de chacun et avec la rémunération. Puisse chaque fidèle s'appliquer les paroles de Paul à Timothée, car il dit: «Non seulement à moi, mais à *tous ceux* qui aiment son apparition». C'est au vainqueur que sont faites les promesses d'Apocalypse 2 et 3.

(Versets 15 et 16). Cet événement merveilleux, «l'apparition de Christ», quand il sera manifesté dans sa gloire, la gloire du Père et des saints anges ([Luc 9: 26](#)), oui, quand il paraîtra revêtu de toutes les gloires divines, cet événement arrivera au temps que Dieu a fixé. Il montrera, ou manifestera, ou fera paraître cette apparition au temps marqué dans ses conseils — au temps propre ou convenable — pour la bénédiction des saints et la confusion des méchants (2 Thessaloniens 1: 5-10). Mais la pensée de cette apparition glorieuse, transporte l'esprit de l'apôtre vers Dieu, qui la manifestera, vers sa grandeur et sa Majesté éternelle, et il exprime d'une manière magnifique, par les titres qu'il donne à Dieu, ce qui remplit son âme. Ces titres ici, comme dans d'autres passages de l'épître, sont remarquables (voyez 1: 17). Premièrement, il est «le bienheureux et seul Souverain, le roi de ceux qui règnent, et le seigneur de ceux qui dominent». Seul il possède les droits souverains et indiscutables sur toutes les choses visibles et invisibles que sa puissante main a formées; il les tient dans cette main, distribuant la vie et la mort, gouvernant toutes choses selon son bon plaisir et sa sagesse infinie. «A toi les cieus, à toi la terre», dit le psalmiste, «le monde, et tout ce qu'il contient, toi, tu l'as fondé. Le nord et le midi, toi, Lu les as créés; le Thabor et l'Hermon exultent en ton nom. A toi est le bras de puissance; ta main est forte; ta droite est haut élevée» (Psaume 89: 11-13). Telle est la grandeur et l'étendue de sa souveraineté. A cette domination universelle de Dieu n'échappent pas les fiers potentats de la terre, les puissants qui la gouvernent. Au-dessus d'eux, se servant d'eux et dirigeant leurs destinées, les élevant ou les brisant comme il lui plaît, se trouve le *seul* Souverain. «A toi, Eternel, est la grandeur, et la force, et la gloire, et la splendeur, et la majesté; car tout, dans les cieus et sur la terre, est à toi. A toi, Eternel, est le royaume et l'élévation, comme Chef sur toutes choses; et la puissance et la force sont en ta main, et il est en ta main d'agrandir et d'affermir toutes choses». Telles sont les paroles du roi David, quand il contemplait la majesté du seul Souverain (1 Chroniques 29: 11, 12). Aussi, quand les rois et ceux qui dominent s'élèvent contre le Seigneur et son Christ, les disciples, élevant d'un commun accord leur voix à Dieu, dirent: «O Souverain! toi, tu es le Dieu qui as fait le ciel et la terre, et la mer, et toutes les choses qui y sont» (Actes des Apôtres 4: 24-27), et ils

implorent de Dieu souverain, non pour anéantir leurs ennemis, mais pour qu'il leur donne puissance pour annoncer la parole avec hardiesse. Quel courage devait, en effet, communiquer aux saints, en ces temps de persécution, où confesser le nom de Christ était un arrêt de mort, la pensée qu'au-dessus de ceux qui règnent et de ceux qui dominent était le seul Souverain dont eux étaient les serviteurs! On voit combien ce titre donné ici à Dieu était en harmonie avec les circonstances où se trouvait Timothée et où avait passé le Seigneur, qui «se remettait à Celui qui juge justement» (1 Pierre 2: 23). Timothée avait sa belle confession, en suivant l'exemple du divin Maître.

Mais ce qui est frappant, c'est de voir l'expression «bienheureux» rattachée à celle-ci: «le seul Souverain». C'est que, dans sa souveraineté absolue et sans bornes, il ne se peut qu'il ne possède aussi la félicité infinie. Ce n'est que dans cette épître que nous trouvons l'expression «le Dieu bienheureux». Au chapitre 1, verset 11, elle est en rapport avec «l'évangile de la gloire», avec la bonne nouvelle qui révèle la gloire de Dieu se manifestant dans le salut des hommes perdus, et les amenant dans la gloire où est Christ pour les faire jouir, dans cette gloire, de la félicité dont il jouit et dont il est la source pour nous. Ici, au chapitre 6, la même épithète «bienheureux», est en rapport avec sa souveraineté qui comprend sa sainteté parfaite et son amour infini, et par conséquent le bonheur suprême. Comme nous l'avons dit, il est ainsi pour les siens participant à sa sainteté et jouissant de son amour, la source d'un bonheur semblable. Quelle consolation devait apporter aux coeurs des saints éprouvés la pensée de ce Dieu souverain et bienheureux auquel ils appartenaient! Quelle puissance dans l'univers entier pouvait leur nuire et leur ôter leur bonheur!

Nous avons ensuite, placée devant nos yeux, une seconde qualité que seul Dieu possède en lui-même: c'est «l'immortalité». Nulle créature ne l'a en elle-même. L'immortalité abstraite de l'homme ne se trouve pas dans la Parole. Car l'immortalité est plus qu'une existence sans fin. C'est un état inattaquable par la mort. Dieu est éternel, sans commencement ni fin: Il est «le Dieu vivant». Les saints, eux, seront «*revêtus* d'immortalité», parce qu'ils seront revêtus d'incorruptibilité (1 Corinthiens 15: 53, 54). Les méchants, au contraire, bien qu'ayant une existence sans fin, subissent éternellement la seconde mort; ils ne seront donc pas dans un état d'immortalité.

En troisième lieu, Dieu est invisible, ce qu'expriment d'abord ces mots: «Il habite la lumière inaccessible», et ensuite le fait qu'aucun des hommes ne l'a vu, ni ne peut le voir. C'est ce que nous trouvons en plus d'un autre passage: «L'homme ne peut me voir et vivre», dit l'Eternel à Moïse (Exode 33: 20); «Personne ne vit jamais Dieu», dit Jean (Jean 1: 18; 1 Jean 4: 12); enfin Paul le nomme le «Dieu invisible» (Colossiens 1: 15). Lorsque Christ sera manifesté, il paraîtra revêtu des titres donnés à Dieu dans ce passage: seul Souverain, Roi des rois et Seigneur des seigneurs. Ensuite, Christ est l'image du Dieu invisible; en lui nous voyons ce Dieu que nul homme n'a vu, ni ne peut voir. Si «personne ne vit jamais Dieu, le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître» (Jean 1: 18; Matthieu 11: 27). C'est à ce Dieu souverain, immortel, invisible, mais connu dans son Fils bien-aimé, que

l'apôtre rend l'honneur et la force éternelle; il est digne de tout honneur et possède éternellement la puissance.

(Versets 17-19). Nous avons maintenant ce que l'apôtre ordonne relativement à ceux qui sont «*riches dans le présent siècle*». C'est la position dans laquelle ils se trouvaient quand Dieu les a appelés. L'apôtre ne leur commande pas de se défaire de leurs richesses; il ne s'agit pas de vendre ce que l'on a, de le distribuer, d'avoir toutes choses communes, comme aux premiers jours de l'Eglise, sous la puissante et fraîche action de l'Esprit Saint (Actes des Apôtres 2 et 4). Non; mais les richesses impliquent pour leurs possesseurs une ligne de conduite à suivre que l'apôtre leur trace. Dieu les leur a confiées, ils sont des administrateurs, et comme tels, ont à être fidèles dans leur administration. Remarquons l'expression dont l'apôtre se sert: «riches dans le présent siècle». Ils sont riches dans ce siècle qui va finir, riches en choses périssables qui appartiennent à ce siècle (contraste frappant avec le verset 19), exposés par conséquent aux dangers qu'entraîne la possession des richesses dans ce siècle, que l'apôtre nomme autre part: le présent siècle mauvais: amour du luxe, fastueux étalage, jouissance de leurs aises et de ce qui flatte les convoitises des yeux, de la chair et l'orgueil de la vie, et par suite attachement à la terre, les riches sont exposés à céder à tout cela. De là l'importance des exhortations de Paul.

En premier lieu: «qu'ils ne soient pas hautains», regardant comme au-dessous d'eux ceux qui occupent une position inférieure dans le monde (voyez Jacques 2: 1-6), les traitant avec une sorte de condescendance comme pour faire sentir la distance qui les sépare d'eux. Combien différente la conduite de Celui qui, étant au-dessus de tout, s'est abaissé jusqu'à nous, jusqu'au plus misérable pécheur, et qui aimait à s'entourer des pauvres du troupeau, sans jamais faire sentir sa haute prééminence, sinon en amour! Quel exemple ne donne-t-il pas aux riches dans le monde! «Ne pensant pas aux choses élevées», dit autre part l'apôtre, «mais vous associant aux humbles» (Romains 12: 16). C'est un des sentiments du coeur naturel de l'homme de se prévaloir des choses qu'il possède dans ce monde, richesses ou dons de l'intelligence, comme si elles le plaçaient au-dessus des autres. L'orgueil est nommé parmi les fruits mauvais du coeur (Marc 7: 22), et on ira même avec cet orgueil jusqu'à se glorifier d'être plus spirituel qu'un autre. Mais nous tenons tout de Dieu, pourquoi nous en glorifier? Et pour tous, dans toute position, le Seigneur a dit: «Celui qui s'élève sera abaissé; celui qui s'abaisse sera élevé» (Luc 14: 11).

En second lieu, les riches ne doivent pas mettre leur confiance dans des biens qui, d'un instant à l'autre, peuvent leur être enlevés, qui «se font des ailes et s'envolent» (Proverbes 23: 5). On est riche, on s'appuie sur ses biens, on croit les avoir si bien placés, que rien ne pourra les diminuer ou les ravir. Et un souffle vient qui renverse les prévisions qui semblaient les mieux fondées, et vous laisse privé de ce qui faisait votre orgueil et votre confiance. Du côté de la terre et des hommes, tout est instable, tout est incertain. Il en est autrement du côté de Dieu. En lui nous pouvons, sans crainte et sans hésitation, mettre notre confiance. Il nous donne à tous — riches ou pauvres — richement toutes choses; tout ce qui nous est nécessaire pour en jouir et il ne nous laissera jamais manquer de rien: que



ce soit là notre confiance; il en est digne. Si peu que nous ayons, nous pouvons en jouir comme venant de lui; si nous avons plus, cela aussi vient de lui, et il va nous enseigner comment en user.

«Qu'ils fassent du bien»; qu'ils usent de leurs richesses pour soulager les pauvres et les nécessiteux; pour venir en aide aux veuves et aux orphelins; pour soutenir les ouvriers du Seigneur. Ils seront ainsi, non seulement riches dans le présent siècle, de cette richesse à laquelle les hommes regardent, qu'ils estiment, à laquelle ils portent leur respect et paient leur tribut d'hommages, mais «riches en bonnes oeuvres», de cette richesse qui est sans ostentation, qui doit être telle (Matthieu 6: 1-4), et à laquelle Dieu regarde et qu'il approuve, richesse durable (verset 19).

L'apôtre ajoute quelques mots sur la manière dont il faut faire du bien; d'abord, il dit: «qu'ils soient prompts à donner». Sans doute que nous avons à être prudents et à nous informer si nos dons sont bien placés, mais du moment que nous voyons un besoin soit individuel, soit dans les assemblées, soit qu'il s'agisse de l'oeuvre du Seigneur, nous n'avons pas à mettre de l'hésitation à faire ce que nous pouvons, mais y apporter de la promptitude (2 Corinthiens 8: 11, 12). «Etre prompts à donner» indique que la chose coule de source, vient du fond de l'amour fraternel. Un coeur qui aime, se hâtera de soulager la souffrance; il ne pourra supporter l'idée que, tandis qu'il est à l'aise, un frère, une soeur, manque du nécessaire, tandis qu'il peut les aider (voyez 1 Jean 3: 16, 17). L'hésitation, la lenteur, trahit le calcul ou l'attachement aux biens de ce siècle; ce n'est pas l'amour.

Mais il est une autre qualité réclamée de ceux qui donnent; c'est de le faire avec *largueur*: qu'ils soient «libéraux», en faisant part de leurs biens. L'apôtre y exhortait les Corinthiens, quand il dit: «Celui qui sème chichement moissonnera aussi chichement, et celui qui sème libéralement moissonnera aussi libéralement» (2 Corinthiens 9: 6). En agissant ainsi, en usant de leurs biens selon Dieu, comme des administrateurs fidèles, les riches dans ce présent siècle ne perdront rien, mais s'amasseront au contraire un trésor infiniment plus précieux que les richesses terrestres, un bon fondement pour l'avenir, pour un avenir au delà de cette terre, l'avenir éternel. C'est ce que nous lisons en Luc 16: 9: «Faites-vous des amis avec les richesses injustes, afin que, quand vous viendrez à manquer, vous soyez reçus dans les tabernacles éternels», et à cela se rapporte aussi ce que nous enseigne le Seigneur: «Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la teigne et la rouille gâtent, et où les voleurs percent et dérobent; mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la teigne, ni la rouille ne gâtent, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent; car là où est votre trésor, là sera aussi votre coeur» (Matthieu 6: 19-21). Au lieu donc de s'attacher aux richesses incertaines de la terre, qui ne sont pas vraiment la vie (Luc 12: 15), les riches doivent saisir ce qui est la vie véritable, celle qui est en haut. Et c'est d'ailleurs là ce que nous avons tous à faire.

(Versets 20, 21). L'apôtre termine par une dernière exhortation à Timothée, et il est remarquable qu'elle se rapporte encore aux vains discours de la fausse connaissance. Cela montre le danger qui se trouvait là pour les chrétiens d'alors, danger qui n'est pas moindre

aujourd'hui. Mais d'abord, Paul exhorte son enfant bien-aimé à garder ce qui lui a été confié, le bon dépôt des «saines paroles» qu'il avait entendues de Paul (2 Timothée 1: 13, 14), de la saine doctrine. C'est sur ce trésor que Timothée avait à veiller, afin qu'il ne fût pas souillé par les discours vains et profanes provenant des spéculations de l'esprit humain sur ce qui est au-dessus de lui, ni entamé par l'opposition, c'est-à-dire les objections et raisonnements qu'opposait à la vérité une science faussement ainsi nommée. N'est-ce pas là ce qui a lieu de nos jours? Et l'exhortation adressée à Timothée n'est-elle pas à propos pour chacun de nous? Rester attachés à la Parole est notre sauvegarde. Fuir comme devant un serpent, les raisonnements et les spéculations des hommes sur la Parole, par quoi notre foi risquerait d'être ébranlée, est notre impérieux devoir. Nous n'avons pas à y prêter l'oreille. Tournons-la uniquement vers la voix du bon Berger. Nous avons tout en lui: il est le chemin et la *vérité* et la vie. A quoi ont servi ces discours vains et profanes et ces raisonnements à ceux qui les ont écoutés, et qui ont fait profession de les recevoir? *«Ils se sont écartés de la foi»*, de la pure vérité contenue dans l'ensemble des doctrines chrétiennes. Comme un navire qui, trompé par de fausses lueurs, manque l'entrée du port et se brise sur des écueils, eux aussi, en suivant les fausses lueurs de l'esprit et de la raison de l'homme, ont manqué «le but de la foi» (Trad. litt.: «ont manqué le but quant à la foi»). Chose solennelle! Où aboutiront-ils? Ainsi gardons dans un coeur simple le bon dépôt, la Parole divinement inspirée. Et «que la grâce soit avec nous», comme l'apôtre le souhaitait pour Timothée. C'est elle qui seule nous a sauvés, c'est par elle seule que nous sommes conduits sans errer, et par elle seule pratiquement gardés dans notre course et nos combats.